

Décreté :

Art. 1^{er}. — Une indemnité spéciale montagne (I. S. M.) pourra être accordée à certains agriculteurs dont l'exploitation est située à l'intérieur de la zone de montagne délimitée en application de l'article 1110 du code rural et qui contribuent à l'entretien de l'espace montagnard et à la conservation du sol.

Art. 2. — Peut bénéficier de l'indemnité spéciale montagne visée à l'article 1^{er}, tout agriculteur répondant aux conditions suivantes :

1^o Etre chef d'une exploitation agricole ayant son siège et 80 p. 100 de la superficie agricole utilisée en zone de montagne ;

2^o Exercer la profession agricole à titre principal, c'est-à-dire consacrer à l'activité agricole au moins 50 p. 100 de son temps actif et en retirer au moins 50 p. 100 de son revenu de travail ;

3^o Ne pas être bénéficiaire d'un avantage de vieillesse d'un régime obligatoire de sécurité sociale, ni de l'indemnité viagère de départ non complémentaire de retraite ;

4^o S'engager à poursuivre l'activité agricole dans la zone de montagne pendant cinq ans au moins ou jusqu'à la date de l'obtention de l'indemnité viagère de départ non complémentaire de retraite ou d'un avantage de vieillesse, comme il est dit au 3^o ci-dessus ;

5^o Tenir durant l'hiver au moins trois unités de gros bétail (U. G. B.) ou un cheptel reconnu équivalent ;

6^o Se conformer aux prescriptions sanitaires qui pourront lui être imposées.

Art. 3. — L'indemnité spéciale montagne allouée à chaque agriculteur est calculée compte tenu de l'importance du troupeau présent sur l'exploitation, dans la limite d'une U. G. B. par hectare.

Toutefois l'indemnité versée à un chef d'exploitation ne peut excéder celle correspondant à quarante unités de gros bétail (U. G. B.).

Les taux unitaires de cette indemnité et les barèmes de conversion U. G. B. des animaux des différentes espèces sont fixés par un arrêté conjoint du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'agriculture et du développement rural.

Art. 4. — L'indemnité spéciale montagne est accordée, dans les conditions indiquées aux articles précédents, à compter de l'hivernage 1973-1974. Les sommes perçues pour ladite campagne, au titre de la réglementation antérieurement en vigueur, par les agriculteurs des périmètres critiques constituent un acompte pour ceux dont les droits sont supérieurs, et sont en tout état de cause acquises aux bénéficiaires.

Art. 5. — Dans le cas où serait décelée une fraude caractérisée pour obtenir indûment le paiement d'une indemnité, l'intéressé se verrait exclu pendant cinq ans du bénéfice de cet avantage sans préjudice de remboursement du montant de l'indemnité irrégulièrement perçue.

Art. 6. — Le décret n° 72-16 du 4 janvier 1972 portant création d'une indemnité spéciale au profit d'agriculteurs contribuant à l'entretien et à la conservation des sols dans les périmètres critiques des zones de montagne est abrogé.

Art. 7. — Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'agriculture et du développement rural sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel de la République française*.

Fait à Paris, le 20 février 1974.

PIERRE MESSMER.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'agriculture et du développement rural,
JACQUES CHIRAC.

Le ministre de l'économie et des finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Barèmes de l'indemnité spéciale montagne (I. S. M.).

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'agriculture et du développement rural,

Vu le décret n° 74-134 du 20 février 1974 portant création d'une indemnité spéciale montagne (I. S. M.) au profit d'agriculteurs à titre principal installés en zone de montagne,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. — Pour le calcul de l'indemnité spéciale montagne les équivalences suivantes sont à retenir :

Vache ayant vélé : 1 U. G. B. ;

Bovin de un an et plus inscrit au fichier-vétérinaire : 0,5 U. G. B. ;

Brebis-mère : 0,15 U. G. B. ;

Chèvre-mère : 0,20 U. G. B. ;

Jument : 1 U. G. B. ;

Autres animaux : 0 U. G. B.

Art. 2. — Le barème à appliquer est de 200 F par U. G. B. (unité de gros bétail) dans la limite maxima de 40 U. G. B. par exploitant, soit 8.000 F.

Art. 3. — Le directeur de l'aménagement rural et des structures du ministère de l'agriculture et du développement rural est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel de la République française*.

Fait à Paris, le 20 février 1974.

Le ministre de l'agriculture et du développement rural,
JACQUES CHIRAC.

Le ministre de l'économie et des finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Délimitation de zones de montagne.

Le ministre de l'agriculture et du développement rural,

Vu le décret n° 61-650 du 23 juin 1961, et notamment son article 2 ;

Vu les arrêtés des 26 juin 1961 et 3 août 1962 portant délimitation des zones de montagne pour l'application du décret n° 61-650 du 23 juin 1961,

Arrête :

Art. 1^{er}. — Les territoires des communes ou parties de commune figurant sur la liste annexée au présent arrêté sont classés en zone de montagne.

Art. 2. — Les arrêtés des 26 juin 1961 et 3 août 1962 susvisés sont abrogés.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel de la République française*.

Fait à Paris, le 20 février 1974.

JACQUES CHIRAC.

ANNEXE

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES
01 - DÉPARTEMENT DE L'AIN	
<i>Arrondissement de Belley.</i>	
Belley	Ambléon, Conzieu, Izieu, Premyzel, Saint-Bois, Saint-Germain-les-Paroisses.
Champagne-en-Valromey	Brenaz, Lochieu, Lompnieu, Luthezieu, Ruffieu, Songieu, Sutrieu, Virieu-le-Petit.
Hauteville-Lompnie	Aranc, Corlier, Cormaranche-en-Bugey, Hauteville-Lompnie, Premillieu, Thezillieu.
Lagnieu	Souclin.
Lhuis	Benonces, Innimond, Lompnaz, Marchamp, Ordronnaz, Seillonnaz.
Saint-Rambert-en-Bugey	Arandas, Argis, Chaley, Cleyzieu, Conand, Eosges, Hostiaz, Nivollet-Montgriffon, Oncieu, Saint-Rambert-en-Bugey, Tenay.
Seyssel	Anglefort, Chanay, Corbonod.
Virieu-le-Grand	Arrix, Belmont, La Burbanche, Rossillon.
<i>Arrondissement de Gex.</i>	
Collonges	Chezery-Forens, Collonges, Confort, Farges, Lancrens, Léaz, Péron, Saint-Jean-de-Gonville.
Ferney-Voltaire	Sergy, Thoiry.
Gex	Crozet, Divonne-les-Bains : section Divonne-les-Bains, Echenevex, Gex, Lelex, Mijoux, Vesancy.

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES		
<i>Arrondissement de Nantua.</i>					
Bellegarde-sur-Valsrine.	Bellegarde-sur-Valsrine : section Coupy, Billiat ; Champfromier, Châtillon-en-Michaille, Giron, Injoux-Génissiat, Lhôpital, Montanges, Plagnes, Saint-Germain-de-Joux, Villey.	Banon	Banon, L'Hospitalet, Montsalier, Redortiers, Revest-des-Brousses, Revest-du-Bion, La Rocheigron, Saumane, Simiane.		
Brenod	Brenod, Champdor, Chevillard, Condamine-la-Doye, Corcelles, Le Grand-Abergement, Hottonnes, Izenva, Lantenay, Outriaz, Le Petit-Abergement, Vieux-d'Izenva.	Forcalquier	Limans, Pierrerue, Saint-Michel-l'Observatoire, Sigonce.		
Izernore	Bolozon, Ceignes, Leyssard, Matafelon-Granges : section de Granges ; Groissiat, Nurieu-Volognat, Peyriat, Sonthonnax-la-Montagne.	Manosque-Sud	Montfuron.		
Nantua	Apremont, Charix, Lalleyrat, Maillat, Montréal, Nantua, Les Neyrolles, Le Poizat, Port, Saint-Martin-du-Fresne.	La Motte	Le Caire, Châteaufort, Clamensane, Claret, Curbans, Melve, La Motte, Nibles, Thèze, Valernes, Vaumeilh, Sigoyer, Valavoire.		
Oyonnax	Arbent, Belleydoux, Bellignat, Echallion, Geovreisset, Martignat, Oyonnax.	Noyers-sur-Jabron	Bevons, Châteauneuf-Miravail, Curel, Noyers-sur-Jabron, Les Omergues, Saint-Vincent-sur-Jabron, Vaibelle.		
Poncin	Boyeux-Saint-Jérôme, Cerdon, Labalme.	Peyruis	Auges, Ganagobie, Lurs, Peyruis.		
03 - DÉPARTEMENT DE L'ALLIER					
<i>Arrondissement de Montluçon.</i>					
Ebreuil	Chouvigny, Echassières, Lalizolle, Nades.	Reillanne	Aubenas-les-Alpes, Cereste, Montjustin, Oppèdette, Reillanne, Sainte-Croix-à-Lauze, Vacheres, Villemus.		
<i>Arrondissement de Vichy.</i>					
Cusset	La Chapelle, Molles.	Saint-Etienne	Cruis, Fontienne, Lardiers, Montlaux, Ongles, Revest-Saint-Martin, Saint-Etienne-les-Orgues.		
Lapalisse	Arfeuilles.	Sisteron	Authon, Entrepierrres, Saint-Geniez.		
Mayet-de-Montagne	Arronnes, La Chabanne, Chatel-Montagne, Ferrières-sur-Sichon, La Guillermie, Laprugne, Lavoine, Le Mayet-de-Montagne, Nizerolles, Saint-Clément, Saint-Nicolas-des-Biefs.	Turriers	Bayons, Bellaffaire, Faucon-du-Caire, Gigors, Pieguet, Turriers, Venterol.		
04 - DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE					
<i>Arrondissement de Barcelonnette.</i>					
Allos	Allos.	Volonne	Châteauneuf-Val-Saint-Donat, Montfort, Salignac, Sourribes.		
Barcelonnette	Barcelonnette, La Condamine-Châtelard, Enchastrayes, Faucon-de-Barcelonnette, Jausiers, Saint-Pons, Les Thuiles, Uvernet-Fours.				
Lauzet-Ubaye	La Brêole, Le Lauzet-Ubaye, Méolans-Revel, Pontis, Saint-Vincent-les-Forts.				
Saint-Paul	Larche, Meyronnes, Saint-Paul.				
<i>Arrondissement de Castellane.</i>					
Annot	Annot, Braux, Le Fugere, Meailles, Saint-Benoit, Ubrye, Vergeons.				
Castellane	Castellane, Demandolx, La Garde, Peyroules, Rougon, Saint-Julien-du-Verdon, Soleilhas.				
Colmars	Beauvezier, Colmars, Thorame-Basse, Thorame-Haute, Villars-Colmars.				
Entrevaux	Castellet-lès-Sausses, Entrevaux, La Rochette, Saint-Pierre, Sausses, Val-de-Chalvagne.				
Saint-André-les-Alpes	Allons, Angles, Lambruisse, Moriez, La Mure-Argens, Saint-André-les-Alpes.				
Senez	Blieux, Majastres, Senez.				
<i>Arrondissement de Digne.</i>					
Barrême	Chaudon-Norante, Clumanc, Saint-Jacques, Saint-Lions, Tartonne, Barrême.				
Digne-Est	Dignes, Entrages, Marcoux, La Robine-sur-Galabre.				
Digne-Ouest	Aiglun, Barras, Le Castellar-Melan, Le Chafaut-Saint-Jurson, Champercier, Digne, Hautes-Dunes, Mallemoisson, Mirabeau, Thoard.				
La Javie	Archail-Draix, Beaujeu, Biegiers, Le Brusquet, La Javie, Prads.				
Les Mées	Le Castellet, Entrevennes, Malijai, Puimichel, Beynes, Bras-d'Asse, Châteauredon, Estoublion, Mezel, Saint-Jeanett, Saint-Julien-d'Asse.				
Mezel	Moustiers-Sainte-Marie, La Palud, Saint-Jurs.				
Moustiers-Sainte-Marie	Allemagne-en-Provence, Esparron-du-Verdon, Montagnac-Montpezat, Puimoisson, Quinson, Riez, Roumoules, Sainte-Croix-du-Verdon, Saint-Laurent-du-Verdon.				
Riez	Auzet, Barles, Montclar, Saint-Martin-lès-Seynes, Selonnet, Seyne, Verdaches, Le Vernet.				
Seyne	Brunet, Saint-Martin-de-Bromes.				
Valensole					
<i>Arrondissement de Forcalquier.</i>					
Banon	Banon, L'Hospitalet, Montsalier, Redortiers, Revest-des-Brousses, Revest-du-Bion, La Rocheigron, Saumane, Simiane.				
Forcalquier	Limans, Pierrerue, Saint-Michel-l'Observatoire, Sigonce.				
Manosque-Sud	Montfuron.				
La Motte	Le Caire, Châteaufort, Clamensane, Claret, Curbans, Melve, La Motte, Nibles, Thèze, Valernes, Vaumeilh, Sigoyer, Valavoire.				
Noyers-sur-Jabron	Bevons, Châteauneuf-Miravail, Curel, Noyers-sur-Jabron, Les Omergues, Saint-Vincent-sur-Jabron, Vaibelle.				
Peyruis	Auges, Ganagobie, Lurs, Peyruis.				
Reillanne	Aubenas-les-Alpes, Cereste, Montjustin, Oppèdette, Reillanne, Sainte-Croix-à-Lauze, Vacheres, Villemus.				
Saint-Etienne	Cruis, Fontienne, Lardiers, Montlaux, Ongles, Revest-Saint-Martin, Saint-Etienne-les-Orgues.				
Sisteron	Authon, Entrepierrres, Saint-Geniez.				
Turriers	Bayons, Bellaffaire, Faucon-du-Caire, Gigors, Pieguet, Turriers, Venterol.				
Volonne	Châteauneuf-Val-Saint-Donat, Montfort, Salignac, Sourribes.				
05 - DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES					
<i>Arrondissement de Briançon.</i>					
Aiguilles	Abriès, Aiguilles, Arvieux, Château-Ville-Vieille, Molines-en-Queyras, Ristolas, Saint-Véran.				
L'Argentière	L'Argentière, Fréménieries, Pelvoux, Puy-Saint-Vincent, La Roche-de-Rame, Saint-Martin-de-Queyrières, Vallouse, Les Vigneaux.				
Briançon-Nord	Briançon (partie), Montgenèvre, Névache, Val-des-Prés.				
Briançon-Sud	Briançon (partie), Gervières, Puy-Saint-André, Puy-Saint-Pierre, Villar-Saint-Pancrace.				
La Grave	La Grave, Villar-d'Arène.				
Guillestre	Céillac, Champcella, Egliers, Guillestre, Mont-Dauphin, Réotier, Risoul, Saint-Clément, Saint-Crépin, Vars.				
Monétier-les-Bains	Monétier-les-Bains, Saint-Chaffrey, La Salle.				
<i>Arrondissement de Gap.</i>					
Aspres-sur-Buech	Aspresmont, Aspres-sur-Buech, La Beaume, La Faurie, La Haute-Beaume, Montbrand, Saint-Julien-en-Beauchêne, Saint-Pierre-d'Argençon.				
Barcillonnette	Barcillonnette, Esparron, Vitrolles.				
La Bâtie-Neuve	Avançon, La Bâtie-Neuve, La Bâtie-Vieille, Montgardin, Rambaud, La Rochette, Saint-Etienne-le-Laus, Valserres.				
Chorges	Bréziers, Chorges, Espinasse, Prunières, Remolon, Rochebrune, Rousset, Théus.				
Embrun	Baratier, Châteauroux, Crêvoix, Les Crots, Embrun, Les Orres, Saint-André-d'Embrun, Saint-Sauveur.				
Gap-Campagne	La Freissinouse, Gap (partie), Manteyer, Peleautier, La Roche-des-Arnauds, Romette.				
Gap-Centre	Gap (partie).				
Gap-Ouest	Gap (partie).				
Gap-Est	Gap (partie).				
Laragne-Monteglin	Eyguians, Laragne-Montéglin, Lazer, Monétier-Allement, Poët, Upaix, Ventavon.				
Orcières	Champoléon, Orcières, Saint-Jean-Saint-Nicolas.				
Orpierre	Etoile, Lagrand, Nossage-et-Bénévent, Orpierre, Sainte-Colombe, Saleor, Trescléoux.				
Ribiers	Antonaves, Barret-le-Bas, Barret-le-Haut, Châteauneuf-de-Chabre, Eourres, Ribiers, Saint-Pierre-Avez, Saliérans.				
Rosans	Bruis, Chanousse, Montjay, Moydans, Ribeyret, Rosans, Saint-André-de-Rosans, Sainte-Marie-Sorbiers.				
Saint-Bonnet	Ancelle, Bénévent-et-Charbillac, Buissard, Chabottes, Les Costes, La Fare, Forest-Saint-Julien, Les Infournas, Laye, La Moutte-en-Champsaur, Le Noyer, Poligny, Saint-Bonnet, Saint-Eusèbe, Saint-Julien-en-Champ, Saint-Laurent-du-Gros, Saint-Léger, Saint-Michel-de-Chaillol.				
Saint-Etienne-en-Dévoluy	Agnières, La Cluse, Saint-Distier, Saint-Etienne-en-Dévoluy.				
Saint-Firmin	Aspres-les-Corps, Chauffayer, Le Glaizil, La Chapelle-en-Vergodemard, Saint-Firmin, Saint-Jacques, Saint-Maurice, Villard-Louïbière.				

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES
<i>Arrondissement de Gap (suite).</i>			
Savines	Puy-Saint-Eusèbe, Puy-Sanières, Réallon, Saint-Appolinaire, Le Sauze, Savines.	Antraigues	Aizac, Antraigues, Asperjoc, Genestelle, Juvinas, Labastide-de-Juvinas, Lachamp-Raphaël, Laviolle, Mézilhac, Saint-Andéol-de-Vals, Saint-Joseph-des-Bancs.
Serres	La Bâtie-Montsaléon, Le Bersac, L'Epine, Mèreuil, Montclus, Montmorin, Montrond, La Piarre, Saint-Genis, Savournon, Serres, Sigottier.	Lentillières, Saint-Étienne-de-Boulogne, Saint-Michel-de-Boulogne.	Rochessauve.
Tallard	Châteauvieux, Fouillouse, Jarjayes, Lardier-et-Valence, Lettre, Nefes, La Saulce, Sigoyer, Tallard.	Chomérac	Ajoux, Creysseilles, Freyssenet, Gourdon, Lyas, Pourcheres, Pranles, Saint-Priest, Saint-Vincent-de-Durfort.
Veynes	Chabestan, Châteauneuf-d'Oze, Furmeyer, Montmaur, Oze, Saint-Auban-d'Oze, Le Saix, Veynes.	Rochemaure	Saint-Martin-l'Inférieur, Saint-Martin-le-Supérieur, Saint-Pierre-la-Roche, Sceautres.
06 - DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES			
<i>Arrondissement de Grasse.</i>			
Bar-sur-Loup	Caussols, Courmes, Gourdon.	Annonay-Nord	Boulieu-lès-Annonay, Saint-Marcel-lès-Annonay, Monestier, Roiffieux, Saint-Julien-Vocances, Vanosc, Villevocance, Vocance.
Coursegoules	Bezaudun-les-Alpes, Bouyon, Cipières, Consegoules, Coursegoules, Les Ferres, Gréolières, Roquestéron-Grasse.	Annonay-Sud	Accons, Le Chambon, Le Cheylard, Dornas, Jaunac, Maria, Nomières, Saint-Andéol-de-Fourchades, Saint-Barthélémy-le-Meil, Saint-Christol, Saint-Clerge-sous-le-Cheylard, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Julien-Labrousse, Saint-Michel-d'Aurance.
Saint-Auban	Aiglun, Amirat, Andon, Briançonnet, Caille, Collongues, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Saint-Auban, Sallagriffon, Seranon, Valderoure.	Le Cheylard	Le Crestet, Desaignes, Empurany, Gilhoc-sur-Orme, Lamastre, Nozières, Saint-Barthélémy-le-Pin, Saint-Basile, Saint-Prix.
Saint-Vallier-de-Thiey	Eseragnolles, Saint-Vallier-de-Thiey.	Lamastre	Devesset, Labatie-d'Andaure, Mars, Rochepeau, Saint-Agrève, Saint-André-en-Vivarais, Saint-Jeune-d'Andaure.
<i>Arrondissement de Nice.</i>			
Breil-sur-Roya	Breil-sur-Roya, Fontan, Saorge.	Saint-Félicien	Ariebose, Bosas, Lafarre, Pailharès, Saint-Félicien, Saint-Victor, Vaudevant.
Contes	Bendejun, Berre-des-Alpes, Coaraze.	Saint-Martin-de-Valamas	Arcens, Boreé, Chanac, Intres, Lachapelle-sous-Chanac, La Rochette, Saint-Clément, Saint-Jean-Roure, Saint-Julien-Boutières, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Valamas.
L'Escarène	L'Escarène, Luceram, Peille, Touet-de-l'Escrène.	Saint-Péray	Alboussiére, Saint-Romain-de-Lerps, Toulaud, La Louvesc, Préaux, Saint-Alban-d'Ay, Saint-Pierre-sur-Doux, Saint-Symphorien-de-Mahun, Satillieu.
Guillaumes	Beuil, Châteauneuf-d'Entraunes, Daluis, Entraunes, Guillaumes, Peone, Saint-Martin-d'Entraunes, Sauze, Villeneuve-d'Entraunes.	Satillieu	Savas.
Lantosque	Lantosque, Utelle.	Serrières	Boffres, Chalençon, Châteauneuf-de-Vernoux, Saint-Apollinaire-de-Rias, Saint-Jean-Chambre, Saint-Maurice-en-Chalençon, Silhac, Vernoux-en-Vivarais, Saint-Julien-le-Roux.
Levens	Duranus, Levens.	Vernoux-en-Vivarais	
Menton	Castellar, Gorbio, Sainte-Agnès.		
Puget-Théniers	Ascros, Auvare, La Croix-sur-Roudoule, La Penne, Puget-Rostang, Puget-Théniers, Rigaud, Saint-Antonin, Saint-Léger.		
Roquebillière	Belvédère, La Bollène-Vésubie, Roquebillière.		
Roquesteron	Bonson, Guébris, Pierrefeu, Revest-les-Roches, Roquesteron, Sigale, Toudon, Tourette-du-Château.		
Saint-Etienne-de-Tinée	Isola, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée.		
Saint-Martin-Vésubie	Saint-Martin-Vésubie, Venanson.		
Saint-Sauveur-sur-Tinée	Clans, Illose, Marie, Rimblas, Roubion, Roure, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Valdeblore.		
Sospel	Castillon, Moulinet, Sospel.		
Tende	La Brigue, Tende.		
Villars-sur-Var	Bairois, Lieuche, Malaussène, Massoins, Pierlas, Thiéry, Touët-sur-Var, La Tour, Tournefort, Villars-sur-Var.		
07 - DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE			
<i>Arrondissement de Largentière.</i>			
Burzet	Burzet, Péreyres, Sagnes-et-Goudoulet, Sainte-Eulalie, Saint-Pierre-de-Colombier.	Ax-les-Thermes	Ascou, Ax-les-Thermes, L'Hospitalet-près-l'Andorre, Ignaux, Méren-lès-Vals, Montaillou, Orgeix, Orlu, Perles-et-Castelet, Prades, Savignac-les-Ormeaux, Sorges, Tignac, Vaychis.
Coucouron	Coucouron, Issarlès, Le Lac-d'Issarlès, Lachapelle-Grailouse, Lanarce, Lavillatte, Lespéron.	La Bastide-de-Sérou	Alben, Montagagne, Sentenac-de-Sérou.
Joyeuse	Sabières, Saint-André-Lachamp.	Les Cabannes	Albies, Appy, Aston, Aulos, Axiat, Bestiac, Bouan, Les Cabannes, Caussou, Caychac, Château-Verdun, Garanou, Larcat, Larnat, Lassus, Lordat, Luzenac, Pech, Senconac, Sinsat, Unac, Urs, Vébre, Verdun, Vernaux.
Largentière	Joannas, Prunet, Rocher, Rocles, Sanilhac.	Foix	Bénac, Le Bosc, Brassac, Burret, Cellles, Ferrières-sur-Ariège, Freychenet, Ganac, Montoulier, Payrols, Saint-Paul-de-Jarrat, Serres-sur-Arget, Soula.
Montpezat-sous-Bauzon	Le Béage, Cros-de-Géorand, Issarlès, Mazan-l'Abbaye, Montpezat-sous-Bauzon, Le Roux, Saint-Cirgues-en-Montagne, Usclades-et-Rieu-tord.	Lavelanet	Bélesta, Benax, Fougax-et-Barrineuf, Leychert, Montferrier, Montségur, Naizen, Péreille, Roquefixade.
Saint-Etienne-de-Lugdarès	Borne, Cellier-du-Luc, Laval-d'Aurelle, Laveyrune, Le Plagnal, Saint-Alban-en-Montagne, Saint-Etienne-de-Lugdarès, Saint-Laurens-les-Bains.	Quérigut	Artigues, Carcanières, Mijanes, Le Pla, Le Puch, Quérigut, Rouze.
Thueyts	Astet, Barnas, Chirols, Jaujac, Mayres, Prades, Saint-Cirgues-de-Prades, La Souche, Thueyts.	Tarascon-sur-Ariège	Alliat, Arignac, Arnave, Bédeilhac-et-Aynat, Bompas, Capoulet-Junac, Génat, Gourbit, Lapège, Mercus-Garrabet, Miglos, Niaux, Surba, Tarascon-sur-Ariège, Ussat, Quié, Ornolac-Ussat-les-Bains, Rabat-les-Trois-Selgues, Saurat.
Valgorge	Beaumont, Dompnac, Laboule, Loubaresse, Montseignies, Saint-Mélany, Valgorge.	Vicdessos	Auzat, Gestière, Goulier-et-Olbiel, Illier-et-Laramade, Lercoul, Orus, Saleix, Sem, Siguer, Suc-et-Sentenac, Vicdessos.
Les Vans	Gravières, Lafigère, Malarce, Malbos, Saint-Jean-de-Pourcharessé, Sainte-Marguerite-Lafigère, Saint-Pierre-le-Déchausselat, Les Saleilles, Thines, Les Vans: sections de Brahic et de Naves.		
09 - DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE			
<i>Arrondissement de Foix.</i>			
Ax-les-Thermes			
La Bastide-de-Sérou			
Les Cabannes			
Foix			
Lavelanet			
Quérigut			
Tarascon-sur-Ariège			
Vicdessos			

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES
<i>Arrondissement de Saint-Girons.</i>			
Castillon-en-Couserans	Antras, Argein, Arrien-en-Bethmale, Arrouit, Aucazein, Audressein, Augirein, Balacet, Balaguères, Bethmale, Bonac-Irazein, Les Bordes-sur-Lez, Buzan, Castillon-en-Couserans, Cescau, Engomer, Galey, Illartein, Orgibet, Saint-Jean-du-Castillonnais, Saint-Lary, Saisein, Sentein, Sor, Uchentein, Vileneuve.	Saint-Affrique	La Bastide-Pradines, Calmeis-et-le-Viala, Saint-Izaire, Tournemire : lieuxdits Paliarouze, les Arnals ; Versols-et-Lapeyre.
Massat	Aleu, Biert, Boussenac, Massat, Le Port, Soulau.	Saint-Beauzely	Castelnau-Pegayrols, Montjaux, Saint-Beauzely, Verrières, Vial-du-Tarn.
Oust	Aulus-les-Bains, Couflens, Ercé, Oust, Seix, Sentenac-d'Oust, Soueix, Ustou.	Saint-Rome-de-Tarn	Ayssènes, Broquies, Brousse-le-Château, Les Costes-Gozon, Lestrade-et-Thouels, Le Truel, Saint-Victor-et-Melvieu.
Saint-Girons	Alos, Castelnau-Durban, Erp, Espas-de-Sérou, Lacourt, Moulis, Rimont, Rivérénert, Cazavet.	Saint-Sernin-sur-Rance	Balaguier, La Bastide-Solages, Brasc, Combret, Coupiac, Martrin, Laval-Roquecezieres, Montfranc, Montclar, Plaisance, Poussomby, Saint-Sernin-sur-Rance, Saint-Juéry, La Serre.
Saint-Lizier		Salles-Curan	Alrance, Curan, Salles-Curan, Villefranche-de-Panat.
11 - DÉPARTEMENT DE L'AUDE			
<i>Arrondissement de Carcassonne.</i>			
Castelnau-d'Aude	Les Bruneis, Cenne-Monestiés, Labécède-Lauragais, Verdun-en-Lauragais, Villemagne.	Baraqueville-Sauveterre	Baraqueville, Boussac, Castanet, Colombies, Manzac, Moyrazes, Pradinas.
Mas-Cabardès	Caudebronde, Fournes-Cabardès, Les Ilhes-Cabardès, Labastide-Esparbareigne, Laprade, Les Martys, Mas-Cabardès, Miraval-Cabardès, Pradelles-Cabardès, Roquefère, La Tourette-Cabardès, Trassanel, Villanière.	Bouzouls	Montrozier.
Mouthoumet	Albières, Auriac, Bousisse, Lairière, Lanet, Laroque-de-Fa, Massac, Montjoi, Mouthoumet, Salza, Soulagné.	Cassagnes-Bégonhès	Arvieu, Auriac-Lagast, Calmont, Comps-Lagrandville, Salmiech, Sainte-Juliette.
Peyriac-Minervois	Cabrespine, Castans, Citou, Lespinassière.	Conques	Conques, Grand-Vabre, Saint-Cyprien-sur-Dourdou : lieuxdits Labro, le Gauffour, Lapeyre, Leverdus, la Carrière, la Salles, Grandval, Gensac, la Souque, la Gade, Moncles, las Cases ; Sénergues.
Saissac	Brousses-et-Villaret, Cuxac-Cabardès, Fontiers-Cabardès, Lacombe, Saint-Denis, Saissac.	Entraygues-sur-Truyère	EnGUIALES, Entraygues, Espayrac, Golinjac, Saint-Hippolyte.
Arrondissement de Limoux.			
Axat	Artigues, Axat, Bessède-de-Sault, Le Bousquet, Cailla, Le Clat, Counouzous, Escouloubre, Gincla, Lapradelle-Puylaurens, Montfort-sur-Boulzane, Roquefort-de-Sault, Sainte-Colombe-sur-Guette, Salvezines.	Estaing	Baraqueville, Boussac, Castanet, Colombies, Manzac, Moyrazes, Pradinas.
Belcaire	Aunat, Belcaire, Belfort-sur-Rebenty, Belvis, Campagna-de-Sault, Camurac, Comus, Espzel, La Fajolle, Fontanes-de-Sault, Galinagues, Joucou, Mazuby, Mérail, Niort-de-Sault, Rodome, Roquefeuil.	Laguiole	Montrozier.
Chalabre	Montjardin, Puivert, Rivel, Saint-Benoit, Saint-Jean-de-Paracol, Villefort.	Laissac	Arvieu, Auriac-Lagast, Calmont, Comps-Lagrandville, Salmiech, Sainte-Juliette.
Couiza	Arques, Bugarach, Camps-sur-l'Aglé, Cubières-sur-Cinoble, Fourtou, Missègre, Peyrolles, Rennes-le-Château, Rennes-les-Bains, Sourgraine, Terroles, Valmigère.	Marcillac-Vallon	Conques, Grand-Vabre, Saint-Cyprien-sur-Dourdou : lieuxdits Labro, le Gauffour, Lapeyre, Leverdus, la Carrière, la Salles, Grandval, Gensac, la Souque, la Gade, Moncles, las Cases ; Sénergues.
Limoux	Festes-et-Saint-André, Vézara.	Mur-de-Barrez	EnGUIALES, Entraygues, Espayrac, Golinjac, Saint-Hippolyte.
Quillan	Belvianes-et-Cavirac, Brenac, Coudous, Marsa, Nébias, Quirbaou, Saint-Julia-de-Bec, Saint-Just-et-le-Bézu, Saint-Louis-et-Parahou, Saint-Martin-Lys	Pont-de-Salars	Castelnau-de-Mandailles, Espalion : lieuxdits Nadalilac, Beaurivage, la Garde, Alayrac, Bertholens, Lasbinas, Labro, Falgières, Combals, Carbonnelle, Pussac, Masse, Ferrandez, la Guiraldie, Flaujac, Roucat, Pascale ; Le Cayrol, Lassouts, Saint-Côme-sur-Lot.
Saint-Hilaire	Belcastel-et-Buc, Caunette-sur-Lauquet, Villardebelle.	Réquista	Campaupe, Coubisou, Estaing, Le Nayrac.
12 - DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON			
<i>Arrondissement de Millau.</i>			
Belmont-sur-Rance	Belmont-sur-Rance, Mounhes-Prohencoux, Murasson, Saint-Sever-du-Moustier.	Rodez-Est	Cassuejous, Curières, Laguiole, Montpeyroux, Soulages-Bonneval.
Camarès	Arnac, Brusque, Fayet, Gissac, Melague, Montagnol, Peux-et-Couffouleix, Saint-Félix-des-Sorgues, Sylvanès, Tauriac-de-Camarès.	Rodez-Ouest	Bertholène, Coussergues, Gaillac, Laissac, Cruejous, Palmas, Séverac-l'Eglise, Vimenet, Prunières.
Campagnac	Campagnac, La Capelle-Bonance, Saint-Laurent-d'Olt, Saint-Martin-de-Lenne, Saint-Saturnin.	Saint-Amans-des-Cots	Brommat, Lacroix-Barrez, Mur-de-Barrez, Murols, Taussac, Thérondels.
Cornus	Le Clapier, Cornus, Lapanousse-de-Cernon, Marnhagues-et-Latour, Montpaon, Saint-Béulize, Sainte-Eulalie-de-Cernon, Saint-Jean-Saint-Paul : lieuxdits la Vialatte, la Fage, Le Viala-du-Pas-de-Jaux.	Réquista	Agen-d'Aveyron, Arques, Canet-de-Salars, Flavin, Pont-de-Salars, Prades-de-Salars, Trémouilles, Le Vibal.
Millau-Est	Aguessac, Compeyre, Millau (partie), Paulhe.	Rodez-Ouest	Connac, Durenque.
Millau-Ouest	Creissels, Millau (partie), Saint-Georges-de-Luzançon.	Saint-Amans-des-Cots	Sainte-Radegonde.
Nant	La Cavalerie, La Couvertoirade, L'Hospitalet-du-Larzac, Nant, Saint-Jean-du-Bruel, Sauclières.	Saint-Chély-d'Aubrac	Luc.
Peyreleau	La Crosse, Mostuejouls, Peyreleau, Rivière-sur-Tarn, La Roque-Sainte-Marguerite, Saint-André-de-Vézines, Veyreau.	Sainte-Geneviève-sur-Argence	Campouriez, Florentin-la-Capelle, Huparlac, Montézic, Saint-Amans-des-Cots, Saint-Symphorien.
13 - DÉPARTEMENT DE L'Aveyron			
<i>Arrondissement de Villefranche-de-Rouergue.</i>			
Decazeville	Decazeville	Saint-Parthem, Saint-Santin.	Condòm-d'Aubrac, Saint-Chély-d'Aubrac.
Rieupeyroux	Rieupeyroux	La Capelle-Bleys, Prévinquières : lieuxdits Prévinquières, Moulin-Haut, Coste-Pérouze, Camiverte, Roquefort, Thomas, le Bouissou, la Bessière, Couffin, la Boissonnade, la Tour, Recoules, la Faytie, Flottes, la Caze, Cabanelles ; Rieupeyroux.	Alpuech, Cantoïn, Graissac, Lacalm, Sainte-Geneviève. La Terrisse, Vitrac-en-Viadène.
14 - DÉPARTEMENT DU TARN			
<i>Arrondissement d'Aurillac.</i>			
Aurillac-1	Aurillac, Crandelles, Jussac, Naucelles-Reilhac, Teissières-de-Cornet.	Aurillac-1	Aurillac, Crandelles, Jussac, Naucelles-Reilhac, Teissières-de-Cornet.
Aurillac-2	Saint-Paul-des-Landes, Sansac-de-Marmiesse, Ytrac.	Aurillac-2	Saint-Paul-des-Landes, Sansac-de-Marmiesse, Ytrac.
Aurillac-3	Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Labrousse, Prunet, Vézac, Vezels-Roussy.	Aurillac-3	Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Labrousse, Prunet, Vézac, Vezels-Roussy.
Aurillac-4	Aurillac, Giou-de-Mamou, Laroquevieille, Lascelles, Mandailles-Saint-Julien, Marmanhac, Saint-Cirgues-de-Jordanne, Saint-Simon, Velzic, Yolet.	Aurillac-4	Aurillac, Giou-de-Mamou, Laroquevieille, Lascelles, Mandailles-Saint-Julien, Marmanhac, Saint-Cirgues-de-Jordanne, Saint-Simon, Velzic, Yolet.

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES		
<i>Arrondissement d'Aurillac (suite).</i>					
Laroquebrou	Arnac, Ayrens, Cros-de-Montvert, Glénat, Lacapeïe - Viescamp, Laroquebrou, Montvert, Niedan, Rouffiac, Saint-Etienne-Cantalès, Saint-Gérons, Saint-Santin-Cantaïes, Saint-Victor, Siran.	Corrèze	Bar, Chaumeil, Corrèze, Eyrin, Meyrignac-l'Eglise, Orliac-de-Bar, Saint-Augustin, Sarzan, Vitrac.		
Maurs	Boisset, Fournoulès, Leynhac, Maurs, Montmurat, Mourjou, Quézac, Rouziers, Saint-Antoine, Saint-Constant, Saint-Étienne-de-Maurs, Saint-Julien-de-Toursac, Saint-Santin-de-Maurs, Le Trioulet.	Egletons	Champagnac-la-Noaille, La Chapelle-Spinasse, Egletons, Le Jardin, Montaignac-Saint-Hippolyte, Moustier-Ventadour, Rosiers-d'Egletons, Saint-Yrieix-le-Déjalat.		
Montsalvy	Calvinet, Cassaniouze, Junhac, Labesserette, Lacapelle-del-Fraisse, Ladinac, Lafeuillade-en-Vézie, Lapeyrugue, Leucamp, Montsalvy, Sansac-Veinaze, Sénézergues, Teissières-les-Bouilles, Vieillevie.	Lapleau	Lafage-sur-Sombre, Lapleau, Latronche, Laval-sur-Luzège, Saint-Hilaire-Foissac, Saint-Merd-de-Lapleau, Saint-Pantaléon - de Lapleau, Sourac.		
Saint-Cernin	Besse, Freix-Anglards, Girkols, Saint-Cernin, Saint-Cirgues-de-Malbert, Saint-Illede, Tournemire.	Mercœur	Altillac, Bassignac-le-Bas, Camps - Saint-Mathurin - Léobazel, La Chapelle - Saint-Géraud, Gouilles, Mercœur, Reygades, Saint-Bonnet-les-Tours, Saint-Julien-le-Pélerin, Sexcles.		
Saint-Mamet-la-Salvetat	Cayrols, Marcolès, Omps, Parlan, Pers, Roan-des-Saint-Mary, Le Rouget, Roumégoux, Saint-Mamet-la-Salvetat, Saint-Saury, La Ségalassière, Vitrac.	Saint-Privat	Auriac, Bassignac-le-Haut, Darazac, Hautefage, Rihac - Xaintrie, Saint-Cirgues - la - Loutre, Saint-Geniez-O-Merle, Saint-Julien-aux-Bois, Saint-Privat, Servières-le-Château.		
Vic-sur-Cère	Badaillac, Carlat, Cros-de-Ronesque, Jous-sous-Monjou, Pailherols, Polminhac, Raulhac, Saint-Clément, Saint-Étienne-de-Carlat, Saint-Jacques-des-Blats, Thiézac, Vic-sur-Cère.	Treignac	Affieux, Chamberet, L'Eglise-aux-Bois, Lacelle, Le Lonzac, Madranges, Peyrissac, Rihac-Treignac, Saint-Hilaire-les-Courbes, Sou-daine-Lavinadière, Treignac, Veix.		
<i>Arrondissement de Mauriac.</i>					
Champs-sur-Tarentaine	Beauleieu, Champs-sur-Tarentaine-Marchal, Lanobre, Trémouille.	Bort-les-Orgues	Bort-les-Orgues, Confolent-Port-Dieu, Margerides, Monestier-Port-Dieu, Saint-Bonnet-près-Bort, Saint-Julien-près-Bort, Saint-Victour, Sarroux, Thalamy, Veyrières.		
Mauriac	Arches, Auzers, Chalvignac, Drugeac, Jaleyac, Mauriac, Méallet, Moussages, Salins, Sournia, Le Vigean.	Bugeat	Bonnefond, Bugeat, Gourdon - Murat, Grand-saigne, Lestards, Pérols, Pradines, Saint-Merd-les-Oussines, Tarnac, Toy-Viam, Viam.		
Pleaux	Ally, Barriac-les-Bosquets, Chaussenac, Escorailles, Pleaux, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-Cantalès.	Eygurande	Aix - la - Marsalouze, Couffy, Courteix, Eygurande, Feyt, Lamazière-Haute, Laroche-près-Feyt, Merlines, Monestier-Merlines, Saint-Pardoux-le-Neuf.		
Riom-ès-Montagnes	Apchon, Collandres, Menet, Riom-ès-Montagnes, Saint-Étienne-de-Chomel, Saint-Hippolyte, Trizac, Valette.	Meymac	Alleyrat, Ambrugeat, Combressol, Darnetz, Davignac, Maussac, Meymac, Péret-Bel-Air, Saint-Sulpice-les-Bois, Soudeilles.		
Saignes	Antignac, Bassignac, Champagnac, Madic, La Monselie, Le Monteil, Saignes, Saint-Pierre, Sauvat, Vebret, Veyrières, Ydes.	Neuvic	Chirac, Lamazière-Basse, Liginiac, Neuvic, Palissé, Roche-le-Peyroux, Saint-Étienne-la-Geneste, Saint-Hilaire-Luc, Sainte-Marie-Lapanouze, Serandon.		
Salers	Anglards-de-Salers, Le Falgoux, Le Fau, Fontanges, Saint-Bonnet-de-Salers, Saint-Chamant, Saint-Martin-Valmeroux, Saint-Paul, Saint-Projet-de-Salers, Saint-Vincent, Salers, Le Vaulmier.	Sornac	Bellechassagne, Chavanac, Millevaches, Peyrelade, Saint-Rémy, Saint-Siéters, Sornac.		
<i>Arrondissement de Saint-Flour.</i>					
Allanche	Allanche, Charmensac, Joursac, Landeyrat, Peyrusse, Pradiers, Sainte-Anastasie, Saint-Saturnin, Ségur-les-Villas, Vernols, Vèze.	Ussel	Chaveroche, Lignareix, Mestès, Saint-Angel, Saint-Étienne-aux-Clos, Saint-Exupéry, Saint-Fréjoux, Saint-Pardoux-le-Vieux, La Tourette, Ussel, Valierges.		
Chaudes-Aigues	Anterrieux, Chaudes-Aigues, Deux-Verges, Espinasse, Frédifont, Jabrun, Lieutadès, Mauvines, Saint-Martial, Saint-Rémy-de-Chaudes-Aigues, Saint-Urcize, La Trinitat.				
Condat	Chanterelle, Condat, Lugarde, Marcenat, Marchastel, Montboudif, Montgreleix, Saint-Amandin, Saint-Bonnet-de-Condat.				
Massiac	Auriac-l'Eglise, Bonnac, La Chapelle-Laurent, Ferrières-Saint-Mary, Laurie, Leyvaux, Massiac, Molèdes, Molompize, Saint-Mary-le-Plain, Saint-Poncy, Valjouze.				
Murat	Albepierre-Bredons, Celles, Chalinargues, La Chapelle-d'Alagnon, Chastel-sur-Murat, Chavagnac, Cheylade, Le Claux, Dienne, Laveissière, Lavigerie, Murat, Neussargues-Moissac, Virargues.				
Pierrefort	Brezons, Cézens, Gourdièges, Lacapelle-Barrès, Malbo, Narnhac, Ouradour, Paulhenc, Pierrefort, Sainte-Marie, Saint-Martin-sous-Vigouroux.				
Ruynes-en-Margeride	Celoux, Chaliers, Chazelles, Clavières, Faveroles, Lorcières, Loubaresse, Rageade, Ruynes-en-Margeride, Saint-Just, Saint-Marc, Soulages, Védrines-Saint-Loup.				
Saint-Flour-Nord	Andelat, Anglards-de-Saint-Flour, Coltines, Corren, Lastic, Mentières, Montchamp, Rézentières, Roffiac, Saint-Flour, Saint-Georges, Talisat, Tièviers, Vabres, Vieillespesse.				
Saint-Flour-Sud	Allezouze, Cussac, Lavastrie, Neuveglise, Pauhac, Sériers, Tanavelle, Les Ternes, Ussel, Valuéjols, Villedieu.				
<i>19 - DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE</i>					
<i>Arrondissement de Tulle.</i>					
Corrèze	Bar, Chaumeil, Corrèze, Eyrin, Meyrignac-l'Eglise, Orliac-de-Bar, Saint-Augustin, Sarzan, Vitrac.				
Egletons	Champagnac-la-Noaille, La Chapelle-Spinasse, Egletons, Le Jardin, Montaignac-Saint-Hippolyte, Moustier-Ventadour, Rosiers-d'Egletons, Saint-Yrieix-le-Déjalat.				
Lapleau	Lafage-sur-Sombre, Lapleau, Latronche, Laval-sur-Luzège, Saint-Hilaire-Foissac, Saint-Merd-de-Lapleau, Saint-Pantaléon - de Lapleau, Sourac.				
Mercœur	Altillac, Bassignac-le-Bas, Camps - Saint-Mathurin - Léobazel, La Chapelle - Saint-Géraud, Gouilles, Mercœur, Reygades, Saint-Bonnet-les-Tours, Saint-Julien-le-Pélerin, Sexcles.				
Saint-Privat	Auriac, Bassignac-le-Haut, Darazac, Hautefage, Rihac - Xaintrie, Saint-Cirgues - la - Loutre, Saint-Geniez-O-Merle, Saint-Julien-aux-Bois, Saint-Privat, Servières-le-Château.				
Treignac	Affieux, Chamberet, L'Eglise-aux-Bois, Lacelle, Le Lonzac, Madranges, Peyrissac, Rihac-Treignac, Saint-Hilaire-les-Courbes, Sou-daine-Lavinadière, Treignac, Veix.				
<i>Arrondissement d'Ussel.</i>					
Bort-les-Orgues	Bort-les-Orgues, Confolent-Port-Dieu, Margerides, Monestier-Port-Dieu, Saint-Bonnet-près-Bort, Saint-Julien-près-Bort, Saint-Victour, Sarroux, Thalamy, Veyrières.				
Bugeat	Bonnefond, Bugeat, Gourdon - Murat, Grand-saigne, Lestards, Pérols, Pradines, Saint-Merd-les-Oussines, Tarnac, Toy-Viam, Viam.				
Eygurande	Aix - la - Marsalouze, Couffy, Courteix, Eygurande, Feyt, Lamazière-Haute, Laroche-près-Feyt, Merlines, Monestier-Merlines, Saint-Pardoux-le-Neuf.				
Meymac	Alleyrat, Ambrugeat, Combressol, Darnetz, Davignac, Maussac, Meymac, Péret-Bel-Air, Saint-Sulpice-les-Bois, Soudeilles.				
Neuvic	Chirac, Lamazière-Basse, Liginiac, Neuvic, Palissé, Roche-le-Peyroux, Saint-Étienne-la-Geneste, Saint-Hilaire-Luc, Sainte-Marie-Lapanouze, Serandon.				
Sornac	Bellechassagne, Chavanac, Millevaches, Peyrelade, Saint-Rémy, Saint-Siéters, Sornac.				
Ussel	Chaveroche, Lignareix, Mestès, Saint-Angel, Saint-Étienne-aux-Clos, Saint-Exupéry, Saint-Fréjoux, Saint-Pardoux-le-Vieux, La Tourette, Ussel, Valierges.				
<i>20 - DÉPARTEMENT DE LA CORSE</i>					
<i>Arrondissement d'Ajaccio.</i>					
Basteliccia	Basteliccia, Tolla.				
Celavo-Mezzana	Bocognano, Carbuccia, Tavera, Ucciani, Vero.				
Cruzzini-Cinarca	Azzana, Pastricciola, Rezza, Rosazia, Salice.				
Deux-Sevi	Cristinacce, Evisa, Marignana.				
Deux-Sorru	Balogna, Guagno, Letia, Murzo, Orto, Poggiolo, Rennu, Soccia, Vico.				
Sainte-Marie-Sicché	Albitrecce, Azilone-Ampaza, Campo, Frasseto, Quasquara, Sainte-Marie-Sicché, Torgia-Cardo.				
Zivaco	Ciamannacee, Corrano, Cozzano, Guitera, Palanca, Sampolo, Tasso, Zevaco, Zivaco.				
<i>Arrondissement de Bastia.</i>					
Alto-di-Casaconi	Bigorno, Campile, Campitello, Canavaggia, Crocicchia, Lento, Monte, Olmo, Ortiporio, Penta-Acquatella.				
Campoloro-di-Moriani	Santa-Reparata-di-Moriani.				
Fiumalto - d'Amputagnani	Casabianca, Croce, Ficaja, Giocatojo, Piano, Poggio-Marinaccio, Polveroso, Porta-d'Amputagnani, Quercitello, San Damiano, Silvareccio, Murato, Pietralba, Pieve, Rapale, Rutali.				
Haut-Nebio	Loreto-di-Casinca.				
Vescovato					
<i>Arrondissement de Calvi.</i>					
Belgodère	Mausoleo, Olmi-Capella, Pioggiola, Vallica.				
Calenzana	Maonso, Zilia.				

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES
<i>Arrondissement de Corte.</i>			
Bustanico	Aiti, Alando, Altiani, Alzi, Bustanico, Gambia, Carticasi, Castellare -di- Mercurio, Erbjolo, Erone, Favalello, Focicchia, Giuncaggio, Lano, Mazzola, Pancheraccia, Piedicorte-di-Gaggio, Pietraserena, Rusio, San Lorenzo, Sant'Andrea-di-Bozio, Santa-Lucia -di- Mercurio, Sermano, Tralonca.	Amancey	Bolandoz, Crouzet-Migette, Déservilliers, Geversin, Labergement-du-Navois, Montmahoux, Reugney, Sainte-Anne, Silley.
Castifao-Morosaglia	Asco, Bisinchi, Castello -di- Rostino, Castifao, Castineta, Gavignano, Moltifao, Morosaglia, Saliceto, Valle-di-Rostino.	Ornans	Amathay-Vésigneux, Chantrans, Châteauvieux-les-Fosses, Echevannes, Lavans-Vuillafans, Lods, Longeville, Mouthier-Hautepierre, Voires, Vuillafans.
Corte	Corte.	Pierrefontaine-les-Vans	Consolation-Maisonnettes, Dompré, Flangebouche, Fuans, Germéfontaine, Grandfontaine-sur-Creuse, Grandfontaine-Fournet, Guyans-Vennes, Landresse, Laviron, Loray, Orchamps-Vennes, Ouvans, Pierrefontaine, Plaimbois-Vennes, La Sommette, Vellerot-lès-Vercel, Vennes, Villerschleif, Villers-la-Combe.
Ghisoni	Ghisoni, Lugo-di-Nazza, Poggio-di-Nazza.	Vercel	Adam-lès-Vercel, Athose, Avoudrey, Chasnans, Chevigney, Epenouse, Epenoy, Etray, Eysson, Fallersans, Hauteville-le-Châtelet, Longechaux, Longemaison, Nods, Passonfontaine, Rantechaux, Valdahon, Vancians, Vercel, Vernierfontaine.
Moita-Verde	Ampriani, Campi, Chiatura, Matra, Moita, Pianello, Pietra-di-Verde, Zalana, Zuanì.	<i>Arrondissement de Besançon.</i>	
Niolu-Omessa	Alberiacce, Calacuccia, Casamaccioli, Castiglione, Castirla, Corsica, Lozzi, Omessa, Piedriggio, Popolasca, Prato, Soveria.	Amancey	Bolandoz, Crouzet-Migette, Déservilliers, Geversin, Labergement-du-Navois, Montmahoux, Reugney, Sainte-Anne, Silley.
Orezza-d'Alesani	Campana, Carcheto-Brustico, Carpineto, Felce, Monaccia-d'Orezza, Nocario, Novale, Ortale, Parata, Perelli, Piazzali, Piazzole, Pietracaggio, Piedicroce, Piedipartino, Pie-d'Orezza, Piobetta, Rapaggio, Stazzona, Tarrano, Valle-d'Alesani, Valle-d'Orezza, Verdese.	Ornans	Amathay-Vésigneux, Chantrans, Châteauvieux-les-Fosses, Echevannes, Lavans-Vuillafans, Lods, Longeville, Mouthier-Hautepierre, Voires, Vuillafans.
Prunelli-di-Fiumorbo	Chiza, Isolaccio -di- Fiumorbo, San-Gavino-di-Fiumorbo, Serra-di-Fiumorbo.	Pierrefontaine-les-Vans	Consolation-Maisonnettes, Dompré, Flangebouche, Fuans, Germéfontaine, Grandfontaine-sur-Creuse, Grandfontaine-Fournet, Guyans-Vennes, Landresse, Laviron, Loray, Orchamps-Vennes, Ouvans, Pierrefontaine, Plaimbois-Vennes, La Sommette, Vellerot-lès-Vercel, Vennes, Villerschleif, Villers-la-Combe.
Venaco	Casanova, Muracciole, Poggio-di-Venaco, Rivotosa, Santo-Pietro-di-Venaco, Venaco, Vivario.	Vercel	Adam-lès-Vercel, Athose, Avoudrey, Chasnans, Chevigney, Epenouse, Epenoy, Etray, Eysson, Fallersans, Hauteville-le-Châtelet, Longechaux, Longemaison, Nods, Passonfontaine, Rantechaux, Valdahon, Vancians, Vercel, Vernierfontaine.
Vezzani	Aghidne, Antisanti, Casevecchie, Noceta, Pietroso, Rospigliani, Vezzani.	<i>Arrondissement de Montbéliard.</i>	
<i>Arrondissement de Sartène.</i>			
Figari	Monaccia-d'Aullène, Pianottoli-Caldarello, Sotta.	Clerval	Surmont.
Levie	Carbini, Levie, San-Gavino-di-Carbini, Zonza.	Maïche	Belfays, Belleherbe, Battenans-Varin, Les Bréseux, Cernay-l'Eglise, Charmauvillers, Charmoille, Charquemont, Cour-Saint-Maurice, Damprichard, Les Ecorces, Ferrière-le-Lac, Fesvilliers, Fournet-Blancheroche, Frambouhans, Goumois, La Grange, Maïche, Mançenans-Lizerne, Mont-de-Vougey, Orgeans-Blanchefontaine, Provenchères, Thiébouhans, Trévillers, Urtière, Vaucluse, Vauclusotte.
Olmeto	Fozzano, Santa-Maria-Figaniella.	Le Russey	Le Barboux, Le Belieu, Le Bizot, Bonnetage, La Bosse, Bretonvillers, Chameyse, La Chenalotte, Les Fontenelles, Grand'Combe-des-Bois, Laval-le-Prieuré, Longeville, Le Luhier, Le Mémont, Montbeliardot, Mont-de-Laval, Narbier, Noël-Cerneux, Plaimbois-du-Miroir, Rosureux, Le Russey, Saint-Julien-lès-Russey.
Petretto-Bicchisano	Arguista -Moriccio, Casalabrija, Moca -Croce, Olives, Petretto-Bicchisano.	Saint-Hippolyte	Burnevilliers, Chamesol, Courtefontaine, Froidevaux, Indevilliers, Montandon, Montecheux, Plains-et-Grands-Essarts, Valoreille, Montancy, Glère, Vaufrey, Montjoie-le-Château, Soulee-Cernay, Terres-de-Chaux.
Sartène	Foce-Bilzese, Granace.	<i>Arrondissement de Pontarlier.</i>	
Tallano-Scopamène	Altagine, Aullène, Cargiaca, Loreto-di-Tallano, Mela, Olmiccia, Quenza, Santa-Lucia -di-Tallano, Serra -di- Scopamène, Sorbollano, Zerubia, Zoza.	Le Russey	
<i>23 - DÉPARTEMENT DE LA CREUSE</i>			
<i>Arrondissement d'Aubusson.</i>			
Aubusson	Néoux, Saint-Alpinien, Saint-Amand, Saint-Avit-de-Tardes, Saint-Marc-à-Frongier, Saint-Pardouze-Neuf.	Le Russey	
Auzances	Auzances, Brousse, Bussière-Nouvelle, Chard, Charron, Châteaillard, Le Compas, Dontreix, Lioux-les-Monges, Les Mars, Rougnat, Sermur.	Saint-Hippolyte	
Bellegarde-en-Marche	Bellegarde, La Chaussade, Lupersat, Mainsat, Mautes, Saint-Silvain-Bellegarde.	Le Russey	
La Courtine	Beissat, Clairavaux, La Courtine-le-Trucq, Magnat-l'Etrange, Malleret, Le Mas-d'Artiges, Saint-Marial-le-Vieux, Saint-Merd-la-Breuil, Saint-Oradoux-de-Chirouze.	Saint-Hippolyte	
Crocq	Basville, Crocq, Flayat, La Mazière-aux-Bonshommes, Mérinchal, Pontcharraud, Saint-Agnant-près-Crocq, Saint-Bard, Saint-Georges-Nigremont, Saint-Maurice-près-Crocq, Saint-Oradoux-près-Crocq, Saint-Pardoux-d'Arnet, La Villeneuve, La Villette.	Le Russey	
Evaux-les-Bains	Arfeuille-Châtain.	Saint-Hippolyte	
Felletin	Croze, Felletin, Moutier-Rozeille, Poussanges, Sainte-Feyre-la-Montagne, Saint-Frion, Saint-Yrieix-la-Montagne, Saint-Quentin-la-Chabanne, Vallières.	Le Russey	
Gentioux	Faux-la-Montagne, Féniers, Gentioux, Pigerolles, Gioux, La Nouaille, Saint-Marc-à-Loubaud, La Villedieu.	Saint-Hippolyte	
Royère-de-Vassivière	Le Monteil-au-Vicomte, Royère-de-Vassivière, Saint-Junien-la-Bregère, Saint-Martin-Château, Saint-Moreil, Saint-Pardoux-Mortrolles, Saint-Pierre-Bellevue.	Le Russey	
<i>Arrondissement de Guéret.</i>			
Bourganeuf	Faux-Mazuras, Mansat-la-Courrière, Soubrebost.	Le Russey	
Pontarion	Pontarion, Saint-Hilaire-le-Château, Thauron, Vidaillat.	Saint-Hippolyte	
<i>Arrondissement de Pontarlier.</i>			
Bannans, Bouverans, Chaffois, Cluse-et-Mijoux, Dommartin, Doubs, Les Fourgs, Granges-Narboz, Granges-Sainte-Marie, Les Grangettes, Les Hôpitaux-Neufs, Les Hôpitaux-Vieux, Houtaud, Malbuisson, Montperreux, Oye-et-Pallet, La Planée, Pontarlier, La Rivière-Drugeon, Sainte-Colombe, Saint-Point-Lac, Touillon-et-Loutelet, Verrières-de-Joux, Vuillecin.	Pontarlier		

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES		
26 - DÉPARTEMENT DE LA DRÔME					
<i>Arrondissement de Die.</i>					
Bourdeaux	Bézaudin-sur-Bine, Bourdeaux, Bouvières, Croupies, Félines-sur-Rimandoule, Mornans, Le Poët-Céard, Les Tonils, Truinias.	Alzon	Alzon, Arrigas, Aumessas, Blandas, Campestre-et-Luc, Vissec.		
La Chapelle-en-Vercors	La Chapelle-en-Vercors, Saint-Agnan-en-Vercors, Saint-Julien-en-Vercors, Saint-Martin-en-Vercors, Vassieux-en-Vercors.	Lasalle	Colognac, Lasalle, Sainte-Croix-de-Caderle, Soudorgues.		
Châtillon-en-Diois ...	Boulc, Bonneval, Châtillon-en-Diois, Glandage, Lus-la-Croix-Haute, Menglon, Ravel-et-Ferriers, Treschenu-Creyers, Saint-Roman-en-Diois.	Le Vigan	Arphy, Arre, Aulas, Avèze, Bez-et-Esparon, Bréau-et-Salagosse, Mandagout, Mars, Molière-Cavaillac, Montdardier, Pommiers, Rogues, Roquedur, Saint-Bresson, Le Vigan, Les Plantiers, L'Estrehure, Peyrolles, Saint-André-de-Valborgne, Saumane.		
Crest-Nord	Beaufort-sur-Gervanne, Gigors et Lozeron, Montclar-sur-Gervanne, Omblèze, Plan-de-Baix.	Saint-André-de-Valborgne	Cros.		
Die	Chamaloc, Laval-d'Aix, Marignac-en-Diois, Montmaur-en-Diois, Romeyer, Saint-Andéol, Saint-Julien-en-Quint, Vachères-en-Quint.	Saint-Hippolyte-du-Fort	Sumène, Saint-Martial, Saint-Roman-de-Codières.		
Luc-en-Diois	Aucelon, Barnave, La Bâtie-des-Fonds, Beaumont-en-Diois, Beaurières, Charens, Jansac, Jonchères, Lesches-en-Diois, Luc-en-Diois, Miscon, Montlaur-en-Diois, Pennes-le-Sec, Poyols, Les Prés, Recoubeau, Valdrome, Val-Maravel.	Trèves	Causse-Bégon, Dourbies, Lanuéjols, Revens, Saint-Sauveur-des-Pourcils, Trèves.		
La Motte-Chalançon	Arnayon, Bellegarde-en-Diois, Brette, Chalançon, Establet, Guimiane, La Motte-Chalançon, Pradelles, Rochefourchat, Rottier, Saint-Dizier-en-Diois, Saint-Nazaire-le-Désert, Volvent.	Valleraugue	Notre-Dame-de-la-Rouvière, Saint-André-de-Majencoules, Valleraugue.		
Saillans	Aurel, Chastel-Arnaud, La Chaudière, Egly-Escoulin, Rimon-et-Savel, Saint-Benoit-en-Diois, Saint-Sauveur-en-Diois, Véronne.	31 - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE			
<i>Arrondissement de Nyons.</i>					
Buis-les-Baronnies....	Beauvoisin, Bellecombe-Tarendol, Bésignan, Eygaliers, Plaisians, Le Poët-en-Percip, Rioms, La Roche-sur-le-Buis, Rochebrune, La Rochette-du-Buis, Saint-Auban-sur-l'Ouvèze, Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze, Saint-Sauveur-Gouvernet, Vercoiran.	Aspet	Arbas, Arbon, Arguenos, Aspet, Cazaunous, Chein-Dessus, Couledoux, Fougaron, Herran, Juzet-d'Izaut, Milhas, Moncaup, Portet-d'Aspet, Razecuelle, Sengouagnet.		
Nyons	Arpavon, Aubres, Châteauneuf-de-Bordette, Chaudebonne, Condorcet, Curnier, Eyroles, Montaillou, Les Pilles, Saint-Ferréol-Trente-Pas, Sainte-Jalle, Valouse.	Bagnères-de-Luchon	Antignac, Artigue, Bagnères-de-Luchon, Benque-Dessous et Dessus, Billière, Bourg-d'Oueil, Castillon-de-Larboust, Catherville, Caubous, Cazaril-Laspènes, Cazeaux-de-Larboust, Cier-de-Luchon, Cires, Garin, Gouaux-de-Larboust, Gouaux-de-Luchon, Juvieille, Juzet-de-Luchon, Mayrègne, Montauban-de-Luchon, Moustajon, Oo, Portet-de-Luchon, Poubeau, Saccourville, Saint-Aventin, Saint-Mamet, Saint-Paul-d'Oueil, Salles-et-Pratvieil, Sode, Trébons-de-Luchon.		
Remuzat	La Charce, Chauvac, Cornillac, Cornillon-sur-l'Oule, Laux-Montaux, Lemps, Montferrand-la-Fare, Montréal-les-Sources, Pelonne, Le Poët-Sigillat, Pommerol, Remuzat, Rousieux, Sahune, Saint-May, Verclause, Villeperdrix.	Barbazan	Antichan-de-Frontignes, Génos, Lourde, Malvezie, Mont-de-Galic, Payssous, Saint-Pé-d'Ardet, Sauveterre-de-Comminges.		
Séderon	Aulans, Ballons, Barret-de-Lioure, Egyalayes, Ferrassières, Izon-la-Bruisse, Laborel, Lachau, Mévoillon, Montauban-sur-l'Ouvèze, Montbrun-les-Bains, Montfroc, Montguers, Reilhanette, Séderon, Vers-sur-Méouge, Villebois-les-Pins, Villefranche-le-Château.	Saint-Béat	Argut-Dessous, Argut-Dessus, Arlos, Bachos, Baren, Bézins-Garraux, Binos, Boutx, Burgalays, Cazaux-Layrisse, Cierp-Gaud-Signac, Eup, Fos, Gurian, Lège, Leze, Marignac, Meilles, Saint-Béat.		
<i>Arrondissement de Valence.</i>					
Chabeuil	Le Chaffal, Combovin.	Salies-du-Salat	Francazal, Saleich, Urau.		
Dieulefit	Béconne, La Roche-Saint-Sécret, Comps, Montjoux, Orcinas, Teyssières, Vesc.	34 - DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT			
Saint-Jean-en-Royan	Bouvante, Echeyis, Léoncel, Saint-Martin-le-Colonel.	<i>Arrondissement de Béziers.</i>			
30 - DÉPARTEMENT DU GARD					
<i>Arrondissement d'Alès.</i>					
Alès	Saint-Paul-la-Coste, Soustelle.	Bédarieux	Camplong, Graissessac.		
Bessèges	Bordezac, Peyremale.	Olargues	Cambron-et-Salvergues, Colombières-sur-Orb, Ferrières-Poussarou, Mons-la-Trivalle, Olargues, Premian, Saint-Etienne-d'Albagnan, Saint-Julien-d'Olargues, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Vincent-d'Olargues, Vieussan.		
Génolhac	Aujac, Bonnevaux-et-Hiverne, Chambon, Chamborigaud, Concoulès, Génolhac, Malons-et-Elze, Ponteils-et-Brésis, Portes, Sénéchas, La Vernarede.	Olonzac	Cassagnoles, Ferrals-les-Montagnes.		
La Grand-Combe....	Branoux-les-Taillades, Lamelouze, Sainte-Cécile-d'Andorge.	Saint-Gervais-sur-Mare	Castanet-le-Haut, Combes, Rosis, Saint-Genies-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Taussac-la-Billièvre.		
Saint-Jean-du-Gard	Mialet, Saint-Jean-du-Gard.	Saint-Pons	Boisset, Courniou, Pardailhan, Rieussec, Riols, Saint-Pons, Vélieux, Verrieres de Moussans.		
<i>Arrondissement de Lodève.</i>					
Le Caylar	Le Caylar, Le Cros, Pégayrolles-de-l'Escalette, Les Rives, Saint-Félix-de-l'Héras, Saint-Maurice-Navacelles, Saint-Michel, Sorbs.	Lodève	Lauroux, Les Plans, Poujols, Saint-Etienne-de-Gourgas, Saint-Pierre-de-la-Fage, Saint-Privat, Soubès, La Vacquerie.		
Lunas	Avène, Brenas, Ceilhes-et-Rocozels, Dio-et-Valquières, Joncels, Lavalette, Lunas, Romiguières, Roquederonde.	Ganges	Gornies.		
<i>Arrondissement de Montpellier.</i>					
Saint-Martin-de-Londres	Pégairolles-de-Buèges, Saint-André-de-Buèges, Saint-Jean-de-Buèges.	Saint-Martin-de-Londres			

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES
38 - DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE			
<i>Arrondissement de Grenoble.</i>			
Allevard	Allevard, La Chapelle-du-Bard, La Ferrière, Le Moutaret, Pinsot, Saint-Pierre-d'Allevard.		
Bourg-d'Oisans	Allemont, Aurius-en-Oisans, Besse-en-Oisans, Bourg-d'Oisans, Clavans-en-Haut-Oisans, Le Freney-d'Oisans, La Garde, Huez, Livet-et-Gavet, Mizoën, Mont-de-Lans, Ornon, Oulles, Oz-en-Oisans, Saint-Christophe-en-Oisans, Vaujany, Venosc, Villard-Notre-Dame, Villard-Reculas, Villard-Reymond.		
Clelles	Clelles, Chichilianne, Lalley, Monestier-du-Percy, Le Percy, Saint-Martin-de-Clelles, Saint-Maurice-en-Trièves, Saint-Michel-les-Portes.		
Corps	Ambel, Beaufin, Corps, Côtes-de-Corps, Monestier-d'Ambel, Pellafol, Quet-en-Beaumont, Saint-Laurent-en-Beaumont, Sainte-Luce, Saint-Michel-en-Beaumont, Saint-Pierre-de-Mearotz, La Salette-Fallavaux, La Salle-en-Beaumont.		
Domène	La Combe-de-Lancey, Laval, Revel, Sainte-Agnes, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Mury-Monteymond.		
Goncelin	Les Adrets, Champ-près-Froges : hameau de Tignieu ; Froges : hameau de Les Jaurès ; Goncelin : hameaux de Ruchet et de Sollières ; Hurtières, Moretel-de-Mailles, Theys.		
Mens	Cordeac, Cormillon-en-Trièves, Lavars, Mens-Saint-Genis, Prébois, Saint-Baudille-et-Pipet, Saint-Jean-d'Hérons, Saint-Sébastien, Tréminis.		
Meylan	Corenc : hameau de Pré-Martin ; La Tronche : hameaux de La Bergerie et de Chantemerle ; La Sappey-en-Chartreuse.		
Monestier-de-Clermont	Avignonet, Château-Bernard, Gresse-en-Vercors, Miribel-Lanchâtre, Monestier-de-Clermont, Roissard, Saint-Andéol, Saint-Guillem, Saint-Paul-lès-Monestier, Sinard, Treffort.		
La Mure	Cholonge, Cognet, Marcieu, Mayres-Savel, Monteynard, La Motte-d'Avellans, La Motte-Saint-Martin, La Mure, Nantes-en-Rattier, Notre-Dame-de-Vaulx, Pierre-Châtel, Ponsonnas, Prunières, Saint-Arey, Saint-Honoré, Saint-Théoffrey, Sousville, Susville, Villard-Saint-Christophe.		
Pont-en-Royans	Chatelus, Choranche, Izeron : hameaux de Montchardon et Le Fay ; Presles, Rencurel, Saint-Pierre-de-Cherenne : hameau du Fa.		
Saint-Egrève	Mont-Saint-Martin, Proveyssieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Martin-le-Nivoix : hameaux de Clémenciennes et de Ripaille ; Sarcenais.		
Saint-Laurent-du-Pont	Entre-Deux-Guiers : hameau de Grepon ; Miribel-les-Echelles, Saint-Christophe-sur-Guiers, Saint-Joseph-de-Rivière, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Pierre-d'Entremont.		
Saint-Martin-d'Hères	Herbeys, Venon.		
Sassenage	Engins, Noyarey : hameaux de Ezy et de Truchereille ; Sassenage : hameau de Durand ; Saint-Nizier-du-Moucherotte, Seyssinet-Pariset : hameau de Grand-Parizet ; Veuret-Voroize : hameau de Lespinasse.		
Le Touvet	Chapareillan : hameaux des Atrus, Saint-Marcel, Belle-Combe, Saint-Bernard-du-Touvet, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Pancrasse, Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte-Marie-du-Mont : section Sainte-Marie-du-Mont.		
Tullins	Montaud.		
Valbonnais	Chantelouve, Entraigues, Lavaldens, La Morte, Oris-en-Rattier, Le Périer, Sievoz, La Valette, Valbonnais, Valjouffrey.		
Vif	Claix : hameaux de Le Peuil et de Savoyères ; Le Gua : hameaux de Prélénfroy, La Pierre, Saint-Barthélémy et l'Echaillon ; Saint-Martin-de-la-Cluze, Varces-Allières-et-Risset : hameau de Saint-Ange.		
Villars-de-Lans	Autrans, Corrençon-en-Vercors, Lans-en-Vercors, Meaudre, Villars-de-Lans.		
Vinay	Malleva.		
Vizille	Laffrey, Notre-Dame-de-Mesage, Séchilienne, Saint-Barthélémy-de-Séchilienne, Saint-Jean-de-Vaulx, Saint-Pierre-de-Mesage, Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut, Montchaboud.		
Voiron	La Buisse : hameau du Grand-Ratz ; Pommiers-la-Placette, Saint-Aupré, Saint-Julien-de-Ratz, Saint-Nicolas-de-Macherin.		
<i>Arrondissement de La Tour-du-Pin.</i>			
39 - DÉPARTEMENT DU JURA			
<i>Arrondissement de Lons-le-Saunier.</i>			
Champagnole	Andelot-en-Montagne, Bourg-de-Sirod, Châpois, Châtelneuf, Equevillon, Le Larderet, Le Latel, Lent, Loulle, Montrond, Mont-sur-Monnet, Moutoux, Nans, Le Pasquier, Pille-moine, Saint-Germain-en-Montagne, Sapois, Sirod, Supt, Syam, Valempoulières, Vannoz, Le Vaudieu, Vers-en-Montagne.		
Clairvaux-les-Lacs	Chevrotaine, Fontenu, Le Frasnois, Hautecour, Menétrux-en-Joux, Saffloz, Songeson.		
Nozeroy	Arsure-Arsurette, Bief-du-Fourg, Billecul, Censeau, Cerniebaud, Charency, Communailles-en-Montagne, Conte, Cuvier, Doyes, Esserval-Combe, Esserval-Tartre, La Favière, Fraroz, Gillioz, Le Latette, Longcochon, Mièges, Mignovillard, Molpré, Mourmans, Nozeroy, Onglières, Plénise, Plénisette, Rix.		
Planches-en-Montagne	Bief-des-Maisons, Les Chalesmes, Chaux-des-Crotenay, Crans, Entre-deux-Monts, Foncine-le-Bas, Foncine-le-Haut, Les Planches-en-Montagne.		
Salines-les-Bains	Abergement-lès-Thésy, Aresches, Cernans, Chaux-Champagny, Chilly-sur-Salins, Cluey, Dournon, Geraise, Ivory, Lemuy, Montmarlon, Pont-d'Héry : sections de Fonteny et de Pont-d'Héry ; Thésy.		
<i>Arrondissement de Saint-Claude.</i>			
Les Bouchoux	Bellecombe, Les Bouchoux, Choux, Coiserette, Coyrière, Larrivoire, Les Moussières, La Pesse, Rogna, Viry, Vulvoz.		
Moirans-en-Montagne	Châtel-de-Joux, Crenans, Les Crozets, Etival, Martigna, Moirans-en-Montagne, Montcussel, Pratz, Villards-d'Héria.		
Morez	Bellefontaine, Bois-d'Amont, Lézat, Longchamois, Morbier, Morez, La Mouille, Prémaman, Les Rousses, Tancua.		
Saint-Claude	Avignon, Cuttura, Lajoux, Lamoura, Lavans-lès-Saint-Claude, Leschères, Les Molunes, Ponthoux, Ravilloles, La Rixouse, Saint-Claude, Saint-Luplein, Septmoncel, Villard-Saint-Sauveur, Villard-sur-Bienne.		
Saint-Laurent-en-Grandvaux	Bonlieu, Château-des-Prés, La Chaumusse, Chaux-des-Prés, La Chaux-du-Dombief, Denezières, Fort-du-Plasne, Grande-Rivièrel, Lac-des-Rouges-Truites, Les Piards, Prénovel, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Saint-Maurice-Crillat, Saugeot, Uzelles.		
42 - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE			
<i>Arrondissement de Montbrison.</i>			
Boën-sur-Lignon	Ailleux, Cezay, Saint-Laurent-sur-Rochefort, Chatelus, Chevrières, La Gimond, Grammond, Saint-Denis-sur-Coise.		
Chazelles-sur-Lyon	Feurs		
	Montbrison		
	Bard, ESSERTINES-en-Châtelneuf, Lérigneux, Roche, Verrières-en-Forez.		
	Cervières, La Chamba, La Champonie, La Côte-en-Couzan, Noirétable, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Jean-la-Vêtre, Saint-Julien-la-Vêtre, Saint-Priest-la-Vêtre, Saint-Thurin, Les Salles, La Vala.		
	Saint-Bonnet-le-Château		
	Aboen, Apinac, Estivareilles, Merle, Rozier-Côtes-d'Aurec, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Saint-Maurice-en-Gourgois, Saint-Nizier-de-Fornas, La Tourette, Usson-en-Forez.		
	Saint-Galmier		
	Saint-Georges-en-Couzan		
	Saint-Jean-Soleymieux		
	Saint-Rambert-sur-Loire		
	Chalmazel, Châtelneuf, Jeansagnière, Palongeaux, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Just-en-Bas, Sauvain.		
	La Chapelle-en-Lafaye, Chazelles-sur-Lavieu, Chenereilles, Gumières, Lavieu, Luriecq, Margerie-Chantagret, Marols, Montarcher, Saint-Jean-Soleymieux, Soleymieux.		
	Chambles, Périgneux.		

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES
<i>Arrondissement de Roanne.</i>			
Belmont-de-la-Loire ..	Arcinges, Belleroche, Belmont, Le Cergne, Cuinzier, Ecoche, La Gresle, Saint-Germain-la-Montagne, Sevelinges.	Monastiers-sur-Gazeille ..	Alleyrac, Chadron, Fréycenet-la-Cuche, Freycenet-la-Tour, Goudet, Lausonne, Le Monastier-sur-Gazeille, Moudeyres, Présailles, Saint-Martin-de-Fugères, Salettes.
Néronde	Bussières, Sainte-Agathe-en-Donzy, Sainte-Colombe-sur-Gand, Saint-Cyr-de-Valorges, Violay.	Pradelles	Arlempdes, Barges, Lafarre, Landos, Pradelles, Rauret, Saint-Arcons-de-Barges, Saint-Etienne-du-Vigan, Saint-Haon, Saint-Paul-de-Tartas, Vielprat.
La Pacaudière	Saint-Bonnet-des-Quarts.	Le Puy-Nord-Ouest ..	Aiguilhe, Ceysac, Chadrac, Chaspinhac, Espaly-Saint-Marcel, Malrevers, Le Monteil, Polignac, Le Puy.
Saint-Germain-Laval ..	Luré, Bully, Saint-Martin-la-Sauveté, Saint-Poluges.	Le Puy-Sud-Est	Arsac-en-Velay, Blavozy, Brives-Charensac, Coubon, Saint-Germain-Laprade, Vals.
Saint-Haon-le-Châtel ..	Arcon, Les Noës, Saint-Rirand.	Saint-Julien-Chapteuil ..	Lantriac, Montusclat, Le Pertuis, Queyrières, Saint-Etienne-Lardeyrol, Saint-Hostien, Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Pierre-Eynac.
Saint-Just-en-Chevalet ..	Champoly, Chausseterre, Chérier, Cremeaux, Juré, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Marcel-d'Urfé, Saint-Priest-la-Prugne, Saint-Romain-d'Urfé, La Tuilière.	Saint-Paulien	Blanzac, Borne, Lavoûte-sur-Loire, Lissac, Saint-Genys-près-Saint-Paulien, Saint-Vincent, Saint-Paulien.
Saint-Symphorien-de-Lay ..	Chirassimont, Machezal.	Saugues	Chanaelle, Croisances, Cubelles, Esplantes, Grèzes, Monistrol-d'Allier, Saint-Christophe-d'Allier, Saint-Préjet-d'Allier, Saint-Vénérand, Sauges, Thoras, Alleyras, Vazeilles-près-Sauges, Venteuges.
<i>Arrondissement de Saint-Étienne.</i>			
Bourg-Argental	Bourg-Argental, Burdignes, Colombier, Graix, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Sauveur-en-Rue, Thélis-la-Combe, La Versanne.	Solignac-sur-Loire ..	Bains, Le Brignon, Cussac, Saint-Christophe-sur-Dolaison, Solignac-sur-Loire.
Grand-Croix	Doizieux, La Terrasse-sur-Dorlay, Valfleury.	Vorey	Beaulieu, Chamalières-sur-Loire, Mézères, Roche-en-Régny, Rosières, Saint-Pierre-du-Champ, Vorey.
Pelussin	Pelussin, Roizey, Saint-Appolinard, Véranne.	<i>Arrondissement d'Yssingeaux.</i>	
Rive-de-Gier	Pavezin, Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Romain-en-Jarez.	Aurec	Aurec.
Saint-Chamond	La Valla-en-Gier.	Bas-en-Basset	Bas-en-Basset, Boisset, Malvalette, Saint-Pal-de-Chalençon, Tiranges, Valprivas.
Saint-Étienne	Saint-Étienne : section Rochetaillée.	Monistrol-sur-Loire ..	Beauzac, La Chapelle-d'Aurec, Monistrol-sur-Loire, Saint-Maurice-de-Lignon, Sainte-Sigolène, Les Villettes.
Saint-Genest-Malifaux	Le Bessat, Jonzieux, Marlhes, Planfoy, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Régis-du-Coin, Saint-Romain-les-Atheux, Tarentaise.	Montfaucon-en-Velay ..	Dunières, Montfaucon-en-Velay, Montregard, Raucoules, Riottard, Saint-Bonnet-le-Froid, Saint-Julien-Molhesabate.
Saint-Héand	Fontanes, Marcenod, Saint-Christo-en-Jarez, Saint-Héand.	Retournac	Retournac, Saint-André-de-Chalençon, Solignac-sous-Roche.
43 - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE		Saint-Didier-en-Velay ..	Pont-Salomon, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Féral-d'Aurore, Saint-Just-Malmont, Saint-Pal-de-Mons, Saint-Romain-Lachalm, Saint-Victor-Malescours, La Séauve-sur-Séméne.
<i>Arrondissement de Brioude.</i>		Tence	Le Chambon-sur-Lignon, Chencercilles, Le Mas-de-Tence, Mazet-Saint-Voy, Saint-Jeures, Tence.
Auzon	Agnat, Champagnac-le-Vieux, Chassignalles, Saint-Hilaire, Saint-Vert.	Yssingeaux	Yssingeaux
Blesle	Autrac, Blesle, Espalem, Grenier-Montgon, Lubilhac, Saint-Étienne-sur-Blesle, Torsiac.	Aurec	Araules, Beaux, Bessamorel, Grazac, Lapte, Saint-Julien-du-Pinet, Yssingeaux.
Brioude	Chaniat, Javaugues, Lavaudieu, Saint-Beauzire, Saint-Juste-près-Brioude, Saint-Laurent-Chabreugues, Vieille-Brioude.	46 - DÉPARTEMENT DU LOT	
La Chaise-Dieu	Berbezit, Bonneval, La Chaise-Dieu, La Chapelle-Geneste, Cistrères, Connangles, Félines, Laval-sur-Doulou, Malvières, Saint-Pal-de-Senouire, Sembadel.	<i>Arrondissement de Figeac.</i>	
Langeac	Chanteuges, Charraix, Langeac, Mazeyrat-d'Allier, Pébrac, Prades, Saint-Arcons-d'Allier, Saint-Bérain, Saint-Julien-des-Chazes, Sainte-Marie-des-Chazes, Siaugues-Saint-Romain, Vissac-Auteyrac.	Latronquière	Bessonies, Gorges, Labastide-du-Haut-Mont, Ladirat, Latronquière, Laurettes, Montet-et-Bouxal, Sabadel-Latronquière, Saint-Cirques, Saint-Hilaire, Saint-Médard-Nicourby, Sénailiac-Latronquière, Terrou.
Lavoûte-Chilhac	Ally, Arlet, Aubazat, Blassac, Cerzat, Chilhac, Lavoûte-Chilhac, Mercœur, Saint-Austremoine, Saint-Cirques, Saint-Ipize, Saint-Privat-du-Dragon, Villeneuve-d'Allier.	Sousceyrac	Calviac, Comiac, Lacam-d'Ourcet, Lamativie, Sousceyrac.
Paulhaguet	Chassagnes, Chavaniac-Lafayette, La Chomette, Collat, Couteuges, Domeyrat, Frugières-le-Pin, Jax, Josat, Mazeyrat-Auroze, Montclar, Paulhaguet, Saint-Didier-sur-Doulou, Sainte-Eugénie-de-Villeneuve, Saint-Georges-d'Aurac, Sainte-Marguerite, Saint-Préjet-Armandon, Salzuit, Vals-le-Chastel.	48 - DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE	
Pinols	Auvers, La Besseyre-Saint-Mary, Chastel, Chazelles, Cronce, Desges, Ferrussac, Pinols, Tailhac.	<i>Arrondissement de Florac.</i>	
<i>Arrondissement du Puy.</i>		Barre-des-Cévennes	Barre-des-Cévennes, Bassurels, Cassagnas, Gabriac, Molezon, Le Pompidou, Sainte-Croix-Vallée-Française, Saint-Julien-d'Arpaon.
Allègre	Allègre, Bellevue-la-Montagne, Ceaux-d'Allègre, La Chapelle-Bertin, Fix-Saint-Geney, Monlet, Varennes-Saint-Honorat, Vernassal.	Florac	Bédouès, Les Bondons, Cocurès, Florac, Ispagnac, Rousses, Saint-Laurent-de-Trèves, La Salle-Prunet, Vebron.
Cayres	Alleyras, Le Bouchet-Saint-Nicolas, Cayres, Costaros, Ouides, Saint-Didier-d'Allier, Saint-Jean-Lachalm, Seneujols.	Le Massegros	Le Massegros, Le Recoux, Saint-Georges-de-Lévéjac, Saint-Rome-de-Dolan, Les Vignes.
Craponne-sur-Arzon	Beaume-sur-Arzon, Chomelix, Craponne-sur-Arzon, Juillianges, Saint-Georges-Lagricol, Saint-Jean-d'Aubrigoux, Saint-Julien-d'Ance, Saint-Victor-sur-Arlanc.	Meyrueis	Fraissinet-de-Fourques, Gatuzières, Hures-la-Parade, Meyrueis, Le Rozier, Saint-Pierre-des-Tripiers.
Fay-sur-Lignon	Champclause, Chaudeyrolles, Les Estables, Fay-sur-Lignon, Saint-Front, Les Vastres.	Pont-de-Montvert	Fraissinet-de-Lozère, Le Pont-de-Montvert, Saint-Andéol-de-Clerguemort, Saint-Frézal-de-Ventalon, Saint-Maurice-de-Ventalon, Vialas.
Loudes	Chaspuzac, Loudes, Saint-Jean-de-Nay, Saint-Privat-d'Allier, Saint-Vidal, Sanssac-l'Eglise, Vazeilles-Limandre, Vergezac, Le Vernet.		

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES
<i>Arrondissement de Florac (suite).</i>			
Sainte-Enimie	La Maiène, Mas-Saint-Chély, Montbrun, Quézac, Sainte-Enimie.	Saint-Germain-l'Herm	Aix-la-Fayette, Chambon-sur-Dolore, Condat-lès-Montboissier, Echandelys, Fayet-Ronaye, Fournols, Saint-Bonnet-le-Bourg, Saint-Bonnet-le-Chastel, Sainte-Catherine-du-Fraisne, Saint-Germain-l'Herm.
Saint-Germain-de-Calberte	Le Collet-de-Déze, Moissac-Vallée-Française, Saint-Etienne-Vallée-Française, Saint-André-de-Lancize, Saint-Germain-de-Calberte, Saint-Hilaire-de-Lavit, Saint-Julien-des-Points, Saint-Martin-de-Boubaux, Saint-Martin-de-Lansuscle, Saint-Michel-de-Déze, Saint-Privat-de-Vallongue.	Viverols	Baffie, Eglisoles, Medeyrolles, Saillant, Saint-Just-de-Baffie, Sauvessanges, Viverols.
<i>Arrondissement de Mende.</i>			
Aumont-Aubrac	Aumont-Aubrac, La Chaze, Fau-de-Peyre, Javols, Sainte-Colombe-de-Peyre, Saint-Sauveur-de-Peyre.	Billom	Mauzun, Montmorin.
Le Bleymard	Allenc, Bagnols-les-Bains, Belvezet, Le Bleymard, Chadenet, Chasseraudes, Cubières, Cubières-les-Tarbes, Mas-d'Orcières, Saint-Frézal-d'Aubuges, Sainte-Hélène, Saint-Julien-du-Tourneil.	Bourg-Lastic	Bourg-Lastic, Briffons, Lastic, Messeix, Saint-Julien-Puy-Lavèze, Saint-Sulpice, Savennes, Chanat-la-Mouteyre, Durtol, Orcines.
La Canourgue	Banassac, Canilhac, La Canourgue, Laval-du-Tarn, Saint-Saturnin, La Thieule.	Clermont-Ferrand-Nord	Saint-Genès-Champannelle.
Chanac	Barjac, Chanac, Cultures, Esclanèdes, Les Salelles.	Clermont-Ferrand-Sud-Ouest	Herment, Prondines, Saint-Germain-près-Herment, Sauvagnat-près-Herment, Torteresse, Verneugheol.
Châteauneuf-de-Randon	Arzenc-de-Randon, Châteauneuf-de-Randon, Chaudeyrac, Laubert, Montbel, Pierrefiche, Saint-Jean-la-Foulouse, Saint-Sauveur-de-Ginestoux.	Herment	Aurières, La Bourboule, Ceyssat, Gelles, Heume-l'Eglise, Laqueuille, Mazayes, Le Mont-Dore, Murat-le-Quaire, Nébouzat, Olby, Orcival, Perpezat, Rochefort-Montagne, Saint-Bonnet-près-Orcival, Saint-Pierre-Roche, Vernines.
Fournels	Albert-le-Comtal, Arzenc-d'Apcher, Brion, Chauchailles, La Fage, Montvernoux, Fournels, Noalhac, Saint-Juéry, Saint-Laurent-de-Veyres, Termes.	Rochefort-Montagne	Aydat, Chanonat, Cournols, Olloix, Saint-Sandoux, Saint-Saturnin, Saulzet-le-Froid, Le Vernet-Sainte-Marguerite.
Grandrieu	Chambon-le-Château, Grandrieu, Laval-Atger, La Panouse, Saint-Bonnet-de-Montauroux, Saint-Paul-le-Froid, Saint-Symphorien.	Saint-Dier-d'Auvergne	Ceilioux, Domaize, Estandeul, Fayet-le-Château, Saint-Dier-d'Auvergne, Saint-Flour-l'Etang, Saint-Jean-des-Ollières, Sugères, Tours-sur-Meymont, Trézioux.
Langogne	Auroux, Chastanier, Chaylard-l'Évêque, Fontanes, Langogne, Luc, Naussac, Rocles, Saint-Flour-de-Mercoire.	Vic-le-Comte	Iserteaux, Manglieu, Pignols, Sallèdes.
Le Malzieu-Ville	Chaulhac, Julianges, Le Malzieu-Forain, Le Malzieu-Ville, Paulhac-en-Margeride, Prunières, Saint-Léger-du-Malzieu, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Privat-du-Fau.	<i>Arrondissement d'Issoire.</i>	
Marvejols	Antrenas, Le Buisson, Gabrias, Grèzes, Marvejols, Montrodat, Palhers, Recoules-de-Fumas, Saint-Bonnet-de-Chirac, Saint-Laurent-de-Muret, Saint-Léger-de-Peyre.	Ardes-sur-Couze	Anzat-le-Luguet, Apchat, Ardes-sur-Couze, Augnat, La Chapelle-Marcousse, Caussade, Dauzat-sur-Vodable, La Godivelle, Madriat, La Meyrand, Mazoires, Rentières, Roche-Charles, Saint-Alyre-ès-Montagne, Saint-Hérent, Ternant-les-Eaux.
Mende	Badaroux, Balsièges, Le Born, Brenoux, Chastel-Nouvel, Lanuéjols, Mende, Pelouse, Saint-Bauzile, Saint-Étienne-du-Vadonnez.	Besse-en-Chandesse	Besse-en-Chandesse, Saint-Anastaise, Chambon-sur-Lac, Compains, Egliseneuve-d'Entraigues, Espinchal, Murols, Saint-Dierry, Saint-Pierre-Colamine, Saint-Victor-la-Rivière, Le Valbeleix.
Nasbinals	Grandvals, Malbouzon, Marchastel, Nasbinals, Prinsuéjols, Recoules-d'Aubrac.	Champeix	Clémensat, Courgoul, Creste, Grandeyrolles, Ludesse, Montaigut-le-Blanc, Saint-Floret, Saint-Nectaire, Saint-Vincent, Saurier, Tourzel-Ronzières, Verrières.
Saint-Alban-sur-Limagnole	Fontans, Lajo, Saint-Alban-sur-Limagnole, Sainte-Eulalie, Serverette.	Issoire	Vodable.
Saint-Amans	Estables, Lachamp, Les Laubies, Ribennes, Rieutort-de-Randon, Saint-Amans, Saint-Denis-en-Margeride, Saint-Gal, Servières, La Villedieu.	Jumeaux	Champagnat-le-Jeune, La Chapelle-sur-Usson, Esteil, Peslieres, Saint-Jean-Saint-Gervais, Saint-Martin-d'Ollières, Valz-sous-Châteauneuf.
Saint-Chély-d'Apcher	Albare-Sainte-Marie, Les Bessons, Blavignac, La Fage-Saint-Julien, Les Monts-verts, Rimeize, Saint-Chély-d'Apcher.	La Tour-d'Auvergne	Bagnols, Chastreix, Gros, La Tour-d'Auvergne, Picherande, Saint-Donat, Saint-Genès-Champeix, Trémouille-Saint-Loup.
Saint-Germain-du-Teil	Chirac, Les Hermaux, Le Monestier, Pin-Mories, Saint-Germain-du-Teil, Saint-Pierre-de-Nogaret, Les Salces, Trélans.	Sauxillanges	Bansat, Chaméane, Egliseneuve-des-Liards, Saint-Etienne-sur-Usson, Saint-Genès-la-Tourette, Saint-Jean-en-Val, Saint-Quentin-sous-Sauxillanges, Sauxillanges, Vernet-la-Varenne.
Villefort	Altier, La Bastide-Puylaurent, Pied-de-Borne, Pourcharesses, Prévanchères, Saint-André-Capèze, Villefort.	Tauves	Avezé, Labessette, Larodde, Saint-Sauves, Singles, Tauves.
63 - DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME			
<i>Arrondissement d'Amber.</i>			
Ambert	Ambert, Champetières, La Forie, Job, Marsac-en-Livradois, Saint-Ferréol-des-Côtes, Saint-Martin-des-Olmes, Thioilières, Valcivières.	<i>Arrondissement de Riom.</i>	
Arlanc	Arlanc, Beurières, Chaumont-le-Bourg, Doranges, Doré-l'Eglise, Mayrès, Novacelles, Saint-Alyre-d'Arlanc, Saint-Sauveur-la-Sagne.	Combronde	Teillède.
Cunihat	Auzelles, Brousse, La Chapelle-Agnon, Cunihat.	Manzat	Les Ancizes-Comps, Charbonnières-les-Varennes, Charbonnières-les-Vieilles, Châteauneuf-les-Bains, Loubeyrat, Manzat, Queueuil, Saint-Angel, Saint-Georges-de-Mons, Vitrac.
Olliergues	Le Brugeron, Marat, Olliergues, Saint-Gervais-sous-Maymont, Saint-Pierre-la-Bourlhonne, Vertolay.	Menat	Blot-l'Eglise, Lisseuil, Menat, Neuf-Eglise, Pouzol, Saint-Pardoux, Saint-Rémy-de-Biot, Servant, Teillet.
Saint-Amant-Roche-Savine	Bertignat, Grandval, Le Monestier, Saint-Amant-Roche-Savine, Saint-Eloy-la-Glacière.	Montaigut	Ars-les-Favet, Buxières-sous-Montaigut, La Crouzille, Durmignat, Lapeyrouse, Montaigut, Moureille, Saint-Eloy-les-Mines, Virlet, Youx.
Saint-Anthème	La Chaulme, Grandrif, Saint-Anthème, Saint-Clément-d'Amber, Saint-Romain.	Pionsat	Bussières-près-Pionsat, La Cellette, Château-sur-Cher, Pionsat, Le Quartier, Roched'Agoux, Saint-Hilaire, Saint-Maigner, Saint-Maurice-près-Pionsat, Vergheas.

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES
<i>Arrondissement de Riom (suite).</i>			
Pontaumur	La Celle-d'Auvergne, Combrailles, Condat-en-Combrailles, Fernoël, Giat, Landogne, Miremont, Montel-de-Gelat, Pontaumur, Puy-SaintGulmier, Saint-Avit, Saint-Etienne-des-Champs, Saint-Hilaire-les-Monges, Trailaigues, Villongs, Voingt.	Arreau	Ancizan, Ardengost, Arreau, Aspin-Aure, Auton, Barrancoueu, Bazus-Aure, Beyrede-Jumet, Cadéac, Camous, Fréchet-Aure, Gouaux, Grézian, Guchen, Ilhet, Jézeau, Lancon, Pailhac, Sarrancolin.
Pontgibaud	Bromont-Lamothe, Chapdes-Beaufort, Cisterne-la-Forêt, La Goutelle, Montfermy, Pontgibaud, Pulvérières, Saint-Jacques-d'Ambar, Saint-Ours-les-Roches, Saint-Pierre-le-Chastel, Volvic.	Bagnères-de-Bigorre..	Astugue, Bagnères-de-Bigorre, Banios, Labassière, Lies, Marsas, Neuilh.
Riom-Ouest	Ayat-sur-Sioule, Biollet, Charensat, Espinasse, Gouttières, Sainte-Christine, Saint-Gervais-d'Auvergne, Saint-Julien-la-Geneste, Saint-Priest-des-Champs, Sauret-Besserve.	La Barthe-de-Neste..	Arrodets, Asque, Batsère, Bulan, Esparros, Espèche, Héches, Labastide, Laborde, Lomme.
Saint-Gervais-d'Auvergne.		Bordères-Louron	Adervieille, Aneran-Camors, Armementeule, Avajan, Bareilles, Bordères-Louron, Cazaux-Debat, Cazaux-Fréchet, Estarville, Génost, Germ, Loudenvielle, Louderuelle, Mont, Poucherques, Ris, Vieille-Louron.
<i>Arrondissement de Thiers.</i>			
Châtelton	Châtelton, Lachaux, Paslières, Puy-Guillaume, Ris.	Campan	Asté, Beaudean, Campan, Gerde.
Courpière	Aubusson-d'Auvergne, Augerolles, Olmet, La Renaudie, Sainte-Agathe, Sauviat, Villore-Montagne, Villore-Ville.	Lannemezan	Esconnets, Escots, Espieilh, Fréchendets.
Saint-Rémy-sur-Durolle.	Arconsat, Ceillens-sur-Duroalle, Chabreloche, La Monnerie-le-Montel, Palladuc, Saint-Rémy-sur-Duroalle, Saint-Victor-Montvianeix, Viscontat.	Mauléon-Barousse	Amla, Antichan, Aveux, Bramevaque, Cazarilh, Crèches, Esbareich, Ferrère, Gaudent, Gemblie, Ihieu, Mauléon-Barousse, Ourde, Sacoue, Samuran, Sost, Thèbe, Troubat, Bize, Générest, Nistos, Seich.
Thiers	Escoutoux, Thiers.	Saint-Laurent-de-Neste..	Aragnouet, Azet, Bourisp, Cadeilhan-Trachère, Camparan, Ens, Estensan, Graihen, Guchan, Saillhan, Saint-Lary-Soulan, Tramezaïgues, Vieille-Aure, Vignec.
64 - DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES			
<i>Arrondissement de Bayonne.</i>			
Espelette	Itxassou.	Arles-sur-Tech	Arles-sur-Tech, La Bastide, Corvasy, Amélie-les-Bains : section Montalba-d'Amélie ; Montbolo, Montferrer, Saint-Marsal, Taulis.
Saint-Etienne-de-Baïgorry.	Anhaux, Banca, Bidarray, Irouleguy, Lasse, Les Aldudes, Osse, Saint-Etienne-de-Baïgorry, Saint-Martin-d'Arrossa, Urepel.	Céret	L'Albère, Maureillas-las-Illas.
Saint-Jean-Pied-de-Port.	Arnéguy, Béhorléguy, Esterencuby, Lecumberri, Mende, Saint-Michel, Uhart-Cize.	Prats-de-Mollo	Coustouges-Lamanère, Prats-de-Mollo-la-Preste, Saint-Laurent-de-Cerdans, Serralongue, Le Tech.
<i>Arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie.</i>			
Accous	Accous, Aydius, Bedous, Borce, Cette-Eygun, Escot, Etsaut, Lées-Athas, Lescun, Lourdios-Ichère, Osse-en-Aspe, Sarrance, Urdoz.	Arrondissement de Céret.	
Aramits	Arette, Issor, Lanne.	Arles-sur-Tech	Arles-sur-Tech, La Bastide, Corvasy, Amélie-les-Bains : section Montalba-d'Amélie ; Montbolo, Montferrer, Saint-Marsal, Taulis.
Arudy	Arudy, lieudit Le Baget, Castet, Izeste, Louvie-Juzon.	Céret	L'Albère, Maureillas-las-Illas.
Laruns	Aste-Béon, Béost, Bielle, Bilhères, Eaux-Bonnes, Gère-Bélesten, Laruns, Louvie-Soubiron.	Prats-de-Mollo	Coustouges-Lamanère, Prats-de-Mollo-la-Preste, Saint-Laurent-de-Cerdans, Serralongue, Le Tech.
Mauléon-Licharre	Aussurucq.	Arrondissement de Perpignan.	
Tardets-Sorholus	Alcay-Alcabhéty-Sunharete, Camou-Cihigue, Etchebar, Lacarry-Arhan-Charrritte-de-Haut, Larrau, Licq-Athérey, Montory, Sainte-Engrâce, Haux.	Saint-Paul-de-Fenouillet	Caudiès-de-Fenouillèdes, Fenouillet, Fosse, Vira.
65 - DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES			
<i>Arrondissement d'Argelès-Gazost.</i>			
Argelès-Gazost	Arcizans-Avant, Artalens-Souin, Beaucens, Cauterets, Gez-Argrelès, Ouzous, Saint-Pastous, Saint-Savin, Salles, Sère-en-Lavedan, Souloum, Uz, Vier-Bordes, Villelongue.	Mont-Louis	Les Angles, Bolquère, La Cabanasse, Caudiès-de-Mont-Louis, Fontpedrouse, Fontrabiouse, Formiguères, La Llagonne, Matemale, Mont-Louis, Planes, Puyalador, Réal, Sauto, Saint-Pierre-del-Forcats.
Aucun	Arbéost, Arcizans-Dessus, Arras-en-Lavedan, Arrens-Marsous, Aucun, Bun, Estaing, Ferrières, Gaillagos, Sireix.	Olette	Ayguatébia, Canaveilles, Escaro, Jujols, Mantet, Nyer, Olette, Oreilla, Py, Railleu, Sahorre, Sansa, Serdinya, Souanyas, Talau, Thuès-entre-Valls.
Lourdes-Est	Arrayou-Lahitte, Arrodet-Lourdes, Artigues, Berberust-Lias, Cheust, Gazost, Germs-sur-l'Oussouet, Gez-ez-Angles, Jarret, Juncalas, Ossun-ez-Angles, Ourdis-Cotdoussan, Ourdon, Ouste, Saint-Créac, Sère-Lanso.	Prades	Campome, Casteil, Clara, Gonat, Corneilla-de-Conflent, Fillols, Fuilla, Moligt, Mossat, Nohades, Ria-Sirach-Urbanya, Taurinya, Vernet-les-Bains, Villefranche-de-Conflent.
Lourdes-Ouest	Omex, Osse, Séguis, Viger.	Saillagouse	Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes, Bourg-Madame, Dorres, Egat, Enveigt, Err, Estavar, Eyne, Font-Romeu, Odeillo, Via, Latour-de-Carol, Llo, Nahuja, Osseja, Palau-de-Cerdagne, Porta, Porte, Saillagouse, Sainte-Léocadie, Targassonne, Ur.
Luz-Saint-Sauveur	Barèges, Betpouey, Cheze, Esquiète-Sère, Esterre, Gavarnie, Gédre, Grust, Luz-Saint-Sauveur, Saigós, Sassis, Sazos, Sers, Viella, Viey, Vizos.	Sournia	Arboussols, Campoussy, Prats-de-Sournia, Rabouillet, Sournia, Le Vivier.
Saint-Pé-de-Bigorre	Saint-Pé-de-Bigorre.	Vinça	Bailliestavy, Boule-d'Amont, Glorianes, Prunet-et-Belpuig, Valmanyà.
67 - DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN			
<i>Arrondissement de Molsheim.</i>			
Rosheim	Grendelbruch.	Rosheim	Bourg-Bruche, Colroy-la-Roche, Plaine, Ransrupt, Saales, Saint-Blaise-la-Roche, Saulxures.
Saales	Bellefosse, Belmont, Blancherupt, Grandfontaine, Natzwiller, Neuwiller-la-Roche, Solbach, Waldersbach, Wildersbach.	Schirmeck	Bellefosse, Belmont, Blancherupt, Grandfontaine, Natzwiller, Neuwiller-la-Roche, Solbach, Waldersbach, Wildersbach.

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES
<i>Arrondissement de Sélestat.</i>			
Barr	Hohwald (Le), Breitenbach, Fouchy, Lalaye, Maisongoutte, Steige, Urbeis.	Tarare	Affoux, Ancy, Dieme, Joux, Saint-Appolinaire, Saint-Clément-sur-Valsonne, Saint-Forgeux, Saint-Marcel-l'Eclaire, Les Sauvages, Valsonne.
68 - DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN			
<i>Arrondissement d'Altkirch.</i>			
Ferrette	Bendorf, Biederthal, Bouxwiller, Courtavon, Durlingsdorf, Ferrette, Fislis, Kiffis, Koestlach, Levoncourt, Liebeldorf, Liegsdorf, Luceile, Lutter, Moernach, Oberlarg, Oltinque, Raedendorf, Sonderdorf, Vieux-Ferrette, Winkel, Wolschwiller.	Thizy	La Chapelle-de-Mardore, Cours, Mardore, Marnand, Pont-Trambouze, Saint-Jean-la-Bussière, La Ville.
<i>Arrondissement de Colmar.</i>			
Munster	Breitenbach-Haut-Rhin, Eschbach-au-Val, Hohrod, Luttenbach-près-Munster, Metzeral, Mittelbach, Muhlbach-sur-Munster, Munster, Sondernach, Soultzeren, Stosswihr, Wasserbourg.	Villefranche - sur - Saône.	Saint-Cyr-le-Chatoux.
<i>Arrondissement de Guebwiller.</i>			
Guebwiller	Buhl, Guebwiller, Lautenbach, Lautenbachzell, Linthal, Murbach, Rimbach-près-Guebwiller.	Champagney	Plancher-Bas, Plancher-les-Mines.
<i>Arrondissement de Ribeauvillé.</i>			
Lapoutroie	Le Bonhomme, Freland, Labaroche, Lapoutroie, Orbey.	Faucogney-et-la-Mer	Amont - et - Effreney, Beulotte - Saint - Laurent, Corravilliers, La Longine, La Montagne, La Rosière.
Ribeauvillé	Thannenkirch.	Mélisey	Belhafy, Fresse, Haut-du-Therm-Château-Lambert, Miellin, Servance.
Sainte - Marie - aux - Mines.	Aubure-Liepvre, Rombach - le - Franc, Sainte-Croix-aux-Mines, Sainte-Marie-aux-Mines.		
<i>Arrondissement de Thann.</i>			
Masevaux	Bourbach-le-Haut, Dolleren, Kirchberg, Masevaux, Niederbruck, Oberbruck, Rumbach-près-Masevaux, Sewen, Sickert, Wegscheid.	Aime	Aime, Bellentre, La Côte-d'Aime, Granier, Landry, Macot-La-Plagne, Montgirod, Peisey-Nancroix, Valezan.
Saint-Amarin	Altenbach-Goldbach, Fellerling, Geishouse, Husseren-Wesserling, Kruth, Malmerspach, Mitzach, Mollau, Moosch, Oderen, Ranspach, Saint-Amarin, Storeckensohn, Urbes, Wildenstein.	Albertville-Nord	Allondaz, Cesarches, Mercury-Gemilly, Pallud : hameaux de Bermond, Biolle, Lançon, Létraz, Les Combets ; Thénésol, Ventron.
Thann	Bitschwiller-lès-Thann, Thann, Willer-sur-Thur.	Albertville-Sud	Cevins, Esserts-Biay, Grignon, La Bathie, Monthion, Rognaix, Saint-Paul-sur-Isère, Tours-en-Savoie.
69 - DÉPARTEMENT DU RHÔNE			
<i>Arrondissement de Lyon.</i>			
L'Arbresle	Chevigny, Saint-Julien-sur-Bibost.	Beaufort-sur-Doron	Beaufort-sur-Doron, Hauteluce, Queige, Villard-sur-Doron.
Mornant	Riverie, Saint-André-la-Côte, Sainte-Catherine.	Bourg-Saint-Maurice	Bourg-Saint-Maurice, Les Chapelles, Montvalézan, Sainte-Foy, Tarentaise, Seez, Tignes, Val-d'Isère, Villaroger.
Saint - Laurent - de - Chamousset.	Brullioles, Brussieu, Chambost-Longessaigne, Les Halles, Haute-Rivoire, Longessaigne, Montromant, Montrottier, Saint-Clément-lès-Place, Sainte-Foy-l'Argentière, Saint-Genis-l'Argentière, Saint-Laurent - Chamousset, Souzy, Villegenèvre.	Bozel	Les Allues, Bozel, Brides-les-Bains, Champagny-en-Vanoise, Feissons-sur-Salins, Montagny, La Perrerie, Planay, Pralognan, La Vanoise, Saint-Bon.
Saint - Symphorien - sur-Coise.	Aveize, La Chapelle-sur-Coise, Coise, Duerne, Grezieu-le-Marche, Larajasse, Meys, Pomeys, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise.	Grésy-sur-Isère	Bonvillard, Cléry, Montailleur : hameaux de Le Château, Le Crêt, Planvillard, Montailloset, La Tour ; Notre-Dame-des-Millières, Plancherine, Sainte - Hélène - sur - Isère, Verrennes-Arvay.
Vaugneray	Courzieu, Yzeron.	Moutiers	Aigueblanche, Le Bois, Bonneval-Tarentaise, Feissons-sur-Isère, Fontaine-le-Puits, Haute-cour, La Léchère, Moutiers, Notre-Dame-du-Pré, Saint-Jean-de-Belleville, Saint-Marcel, Saint-Martin-de-Belleville, Saint-Oyen, Salins-les-Thermes, Villarlurin.
<i>Arrondissement de Villefranche-sur-Saône.</i>			
Amplepuis	Amplepuis, Cublize, Meaux-la-Montagne, Ronno, Saint-Vincent-de-Reins, Saint-Just-d'Avray.	Ugine	Cohennoz, Crest-Voland, Flumet, La Giettaz, Marthod, Notre-Dame-de-Bellecombe, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Ugine.
Beaujeu	Les Ardillats, Avenas, Vernay.		
Lamure-sur-Azergues.	Chambost - Allières, Chenelette, Claveisolles, Grandris, Lamure-sur-Azergues, Poule-les-Echarmeaux, Ranchal, Saint-Bonnet-le-Troncy, Saint-Nizier-d'Azergues, Thel.	<i>Arrondissement de Chambéry.</i>	
Monsols	Algueperse, Azelotte, Cenves, Monsols, Ouroux, Propières, Saint-Bonnet-des-Bruyères, Saint-Christophe, Saint-Clément-de-Vers, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Jacques-des-Arrets, Saint-Mamert, Trades.	Albens	Cessens, Epersy, Saint-Germain-la-Chambotte, Saint-Ours.
<i>Arrondissement de Villefranche-sur-Saône (suite).</i>			
Tarare	Affoux, Ancy, Dieme, Joux, Saint-Appolinaire, Saint-Clément-sur-Valsonne, Saint-Forgeux, Saint-Marcel-l'Eclaire, Les Sauvages, Valsonne.	Chamoux-sur-Gelon	Champlauré, Montendry, Villard-Léger : hameaux de Montmalfou, Tournalou.
Thizy	La Chapelle-de-Mardore, Cours, Mardore, Marnand, Pont-Trambouze, Saint-Jean-la-Bussière, La Ville.	Le Châtelard	Aillon - le - Jeune, Aillon - le - Vieux, Arith, Bellecombe - en - Bauges, Le Châtelard, La Compôte, Doucy-en-Bauges, Ecole, Jarsy, Lescheraines, La Motte-en-Bauges, Le Noyer, Saint-François-de-Sales, Sainte-Reine.
Villefranche - sur - Saône.	Saint-Cyr-le-Chatoux.	Les Echelles	Attignat-Oncin : hameaux de Gerbizet, La Genaz, Village-Coudurier, Attignat, Béranger, Maroliot, La Bauche : hameaux de Bande, Bugnon, Mollion, Château-en-Loup, Grand-Bois ; Corbel, Etremont-le-Vieux, Saint-Christophe : hameaux de Bande, Le Battie, La Grotte, Pont-Saint-Martin, Gerbaix ; Saint-Français : hameaux de Curtille, Morge, Thevenon, Les Antes, Champrond ; Saint-Jean-de-Couz, Saint-Pierre-d'Entremont, Saint-Pierre-de-Genébroux, Saint-Thibaud-de-Couz.
70 - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE			
<i>Arrondissement de Lure.</i>			
Champagney	Plancher-Bas, Plancher-les-Mines.	Grésy-sur-Aix	La Montcel, Pugny-Chatenord, Saint-Offenge-Dessous, Saint-Offenge-Dessus, Trévignin.
Faucogney-et-la-Mer	Amont - et - Effreney, Beulotte - Saint - Laurent, Corravilliers, La Longine, La Montagne, La Rosière.	Montmélian	Villaroux : hameaux de Villaroux, La Bathie.

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES
<i>Arrondissement de Chambéry (suite).</i>			
La Motte-Servolex	La Chapelle-du-Mont-du-Chat, Saint-Sulpice : hameaux de Les Tours, Les Yvrous, Les Michetons, Les Martins ; Vimines : hameaux de L'Hodie, Le Lard, Mollière, Les Perriers, Chef-Lieu.	Alby-sur-Chéran	Allèves, Cusy : hameaux de les Fillards, chez les Ray, Fésigny, chez les Bohey, Les Chavonnes, Les Perrières, Les Massettes ; Gruffy, Viuz-la-Chiesaz.
Pont-de-Beauvoisin	Aiguebellette-le-Lac ; hameaux de Le Noyau, Les Allemands, Les Gambets, Les Gustins, Le Sauget, Boyat, Malacote, Les Barins ; Ayn : hameaux de Vetonne, Guillot, Grand-Chemin, Le Mollard, Le Bard, Bouvent, Les Pichons, Le Forchet, Deschamps ; Dullin : hameaux de Les Gabiaux, Vergenuele, Tillary-le-Bois, Dullin, Potin ; Lepin-le-Lac : hameaux de Le Pinet, Le Gué-des-Planches, Bernadieu ; Nances : hameaux de Viffray, Les Louquains, La Cote, Le Bouchet, Gigot ; Saint-Beron : hameaux de Les Roches, Les Petites-Roches, Le Grand-Cevoz.	Annecy-le-Vieux	Alex, Bluffy, Charvonnex, Cuvat, Dingy-Saint-Clair Ferrières, Naves-Parmelan, Saint-Martin-Bellevue, Talloires, Villy-le-Peyroux.
La Ravoire	Montagnole : hameaux de Le Grand-Plateau, Petit-Pays, Les Meuniers, Borne, Les Bocquets, Le Pas-de-la-Fosse, Pierre-Grosse ; Saint-Cassin : hameaux de La Rave, Les Heures, Combe.	Faverges	Chevaline, Cons-Sainte-Colombe, Faverges : hameaux de Mont-Bogon, Glaise, Bellecombe, Chantcovert, Frontenex, Verdieres ; Lathuile : hameau de Saury ; Marlens, Montmin, Saint-Ferréol, Seythenex.
La Rochette	Arvillard, Le Bourget-en-Huile, Etable, Le Pontet, Presle, La Table, Le Verneil.	Rumilly	Lornay, Massingy, Moye, Saint-André-Val-de-Fier.
Ruffieux	Ruffieux : hameaux de Mont-Clergeon, Rojux ; Serrières-en-Chautagne : hameaux de Clara-fond, Vorvay.	Seynod	La Chapelle-Saint-Maurice, Entrevernes, Les-chaux, Quintal, Saint-Eustache.
Saint-Alban-Leysse	Curienne, Les Déserts, Puygros, Saint-Jean-d'Arvey, Toiry, Verel-Pragondran.	Thônes	La Baime-de-Thuy, Le Bouchet-Mont-Charvin, Les Clefs, La Clusaz, Le Grand-Bornand, Manigod, Saint-Jean-de-Sixt, Serraval, Thônes, Les Villards-sur-Thônes.
Saint-Genix-sur-Guiers	Gerbais : hameaux de Les Brets, Lalle, Mure, Viviers ; Marcieux : hameaux de L'Eglise, Maunand ; Novalaïse : hameaux de La Bertinière, L'Epiniette, Rossière ; Saint-Maurice-de-Rotherens : hameaux de Beyrin, Borgey, Borne, Rive, Vieille-Cure, Mauchamp, Cupied, La Mare.	Thorens-Glières	Aviernoz, Evires, Groisy, Les Ollières, Thorens-Glières, Villaz.
Saint-Pierre-d'Albigny	Cruet : hameaux de Madoux, Verdon ; Saint-Jean-de-la-Porte : hameaux de Combefolle, Lallier, Montlambert ; Saint-Pierre-d'Albigny : hameaux de Miolans, Mont-Benoît, La Planta ; La Thuile.	<i>Arrondissement de Bonneville.</i>	
Yenne	Loisiaux : hameaux de Bressieux, Les Carmelines, La Croix, Labully, Le Murger, Les Revels, Les Rubattiers, Les Vuillons ; Onthex, Saint-Pierre-d'Alvay : hameaux de Pré-Collet, Oncieux, Les Tardys, Les Dullins ; Verthenex.	Bonneville	Ayzé : hameaux de La Buaz, vers Le Châble, chez Vallet, chez Broisin, chez Chardon ; Bonneville : hameaux de Saint-Etienne, Endey-sur-le-Saix ; Brison, Entremont, Faugigny, Marcellaz, Marignier : hameaux de La Combaz, Les Combes, Monnaz, Ossat ; Mont-Saxonex, Peillonnex, Le Petit-Bornand, Thiez : hameaux de Nierfay, Le Crot, Rondtalon.
<i>Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne.</i>		Chamonix	Chamonix-Mont-Blanc, Les Houches, Servoz, Vallorcine.
Aiguebelle	Aiguebelle, Argentine-Bonvillaret, Epierre, Montgilbert, Montsapet, Randens, Saint-Alban-d'Hurtières, Saint-Georges-d'Hurtières, Saint-Léger, Saint-Pierre-de-Belleville.	Cluses	Araches, Châtillon-sur-Cluses, Saint-Sigismond.
La Chambre	La Chambre, La Chapelle, Les Chavannes-en-Maurienne, Montaimont, Montgellafrey, Notre-Dame-du-Cruel, Saint-Alban-des-Villard, Saint-Avre, Saint-Colomban-des-Villard, Saint-Etienne-de-Cuines, Saint-François-Longchamp, Sainte-Marie-de-Cuines, Saint-Martin-sur-la-Chambre, Saint-Rémy-de-Maurienne.	La Roche-sur-Foron	La Chapelle-Rambaud, Etaux, La Roche-sur-Foron, Saint-Laurent, Saint-Pierre-en-Faucigny : hameaux de Delaire, Prêle ; Saint-Sixt.
Lanslebourg-Mont-Cenis	Bessans, Bonneval-sur-Arc, Bramans, Lanslebourg-Mont-Cenis, Lansleppard, Sollières-Sardières, Termignon.	Saint-Gervais	Les Contamines-Montjoie, Passy, Saint-Gervais-les-Bains.
Modane	Aussois, Avrieux, Fourneaux, Le Freney, Modane, Saint-André-Villardon-Bourget.	Saint-Jeoire	Mégevette, Onnion, Saint-Jean-de-Tholome, Saint-Jeoire, La Tour, Ville-en-Salaz, Viuz-en-Sallaz.
Saint-Jean-de-Maurienne	Albiez-le-Jeune, Albiez-Montrond, Le Châtel, Foncouverte, Hermillon, Jarrier, Montricher-Albanne, Montvernier, Pont à la mafrey-Montpascal, Saint-Jean-d'Arves, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Saint-Pancrace, Saint-Sorlin-d'Arves, Villarembert, Villardgondran.	Sallanches	Combloix, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Megève, Praz-sur-Arly, Saint-Martin-sur-Arve, Sallanches.
Saint-Michel-de-Maurienne	Orelle, Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-la-Porte, Saint-Michel-de-Maurienne, Valloire, Valmeinier.	Samoëns	Morillon, Samoëns, Sixt, Verchaix.
<i>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois.</i>		Scionzier	Magland, Nancy-sur-Cluses, Le Reposoir.
<i>Arrondissement de Thonon-les-Bains.</i>		Taninges	La Côte-d'Arbroz, Les Gets, Mieussy, La Rivière-Enverse, Taninges.
Annemasse-Nord	Lucinges.		
Annemasse-Sud	Bonne-sur-Menoge : section Bonne-sur-Menoge ; Cravans-Sales : hameaux de Martigny, Arnia, Chemenoud ; Saint-Cergues : hameau Les Fontaines.		
Cruseilles	Allonzier, Andilly, Cernex, Copponex, Cruseilles, Menthonnex-en-Bornes, Saint-Blaise, Le Sappey, Villy-le-Bouveret, Vorvay-en-Bornes.		
Frangy	Chaumont : hameaux de Lobiaz, Chaumontet, Vorvay.		
Reignier	Arbusigny, Essert-Salève : hameaux de Naz, Le Bourg ; Fillinges, La Muraz, Monnetier-Mornex : hameau de Monnetier-Eglise ; Pers-Jussy, Reignier : hameaux de Yvre, Moussy, Gratteloup, La Crétaz.		
Saint-Julien-en-Genevois	Archamps : hameaux de Blécheins, Chautard, Villard, Les Esserts, Vorvay ; Beaumont, Collonges : hameaux de La Croiette, Le Coin ; Présilly, Vers.		
Seyssel	Droisy.		
Abondance	Abondance, Bonnevaux, La Chapelle-d'Abondance, Châtel, Chevenoz, Vacheresse.		
Le Biot	La Baume, Le Biot, Essert-Romand, La Forclaz, Montrond, Morzine, Saint-Jean-d'Aulph, Seytroux, La Vernaz.		
Boëge	Boëge, Boëge, Burdignin, Habère-Lullin, Habère-Poche, Saint-André-de-Boëge, Saxel, Les Villards-sur-Boëge.		

CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES	CANTONS	COMMUNES OU PARTIES DE COMMUNES		
<i>Arrondissement de Thonon-les-Bains (suite).</i>					
Douvaine	Bons-en-Chablais : hameaux de Granges, Les Charmottes, Marclay, chez les Bel, Graizier ; Brenthonne : hameau de Dugny, Fessy.	Bruyères	Laveline-du-Houx.		
Evian-les-Bains	Bernex, Champages, Féternes, Larringes, Lugrin, Meillerie, Saint-Gingolph, Saint-Paul-en-Chablais, Thollon, Vinzier.	Plombières-les-Bains	Girmont-Val-d'Ajol.		
Thonon-les-Bains	Armyo, Bellevaux, Cervens, Lullin, Le Lyaud, Orcier, Perrignier : section Draillant ; Reyvrox, Vally.	Remiremont	Cleurie, Dommartin-lès-Remiremont, La Forge, Saint-Ame, Le Syndicat, Tendon, Le Tholy, Vecoux.		
81 - DÉPARTEMENT DU TARN					
<i>Arrondissement d'Albi.</i>					
Alban	Alban, Curvalle, Massals, Paulinet, Saint-André.	Saulxures-sur-Moselle	Basse-sur-le-Rupt, La Bresse, Cornimont, Gerbamont, Rochesson, Sapois, Saulxures-sur-Moselotte, Thieffosse, Vagny, Venton.		
<i>Arrondissement de Castres.</i>					
Anglès	Anglès, Lamontelarié, Lasfaillades.	Thillot	Bussang, Ferdrupt, Fresne-sur-Moselle, Le Ménil-Thillot, Ramonchamp, Rupt-sur-Moselle, Saint-Maurice-sur-Moselle, Le Thillot.		
Brassac	Le Bez, Brassac, Cambounés, Castelnau-de-Brassac, Le Margnès.				
Dourgne	Arfons, Les Cammazes, Dourgne, Durfort, Massaguel, Saint-Amancet, Sorèze, Verdalle.				
Labruguière	Escoussens, Labruguière.				
Lacaune	Berlats, Escroux, Espérausses, Gijounet, Lacaune, Senaux, Viane.				
Mazamet	Aiguefonde, Aussillon, Boissezon, Mazamet, Pont-de-Larn, Le Rialet, Saint-Salvy-de-la-Balme, Le Vintrou.				
Montredon-Labessonnié	Arifat, Mont-Roc, Montredon-Labessonnié, Rayssac.				
Murat-sur-Vèbre	Barre, Moulin-Mage, Murat-sur-Vèbre, Nages.				
Roquecourbe	Burlats, Lacrouzette.				
Saint-Amans-Soult	Albine, Bout-du-Pont-de-Larn, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Rouairoux, Saint-Amans-Soult, Saint-Amans-Valtoret, Sauveterre.				
Vabre	Ferrières, La Caze, Le Masnau-Massaguès, Saint-Pierre-de-Trévisy, Saint-Salvy-de-Carcavès, Vabre.				
83 - DÉPARTEMENT DU VAR					
<i>Arrondissement de Draguignan.</i>					
Aups	Aups, Aiguines, Baudinard, Bauduen, Les Salles-sur-Verdon, Vérignon.	Corcieux	Arrente-de-Corcieux, Aumonzy, Barbey-Seroux, Champdray, La Chapelle-devant-Bruyères, Corcieux, Gerbetal, Granges-sur-Vologne, Jussarupt, Rehaulal.		
Callas	Bargemon, Châteaudouble, Montferrat.	Fraize	Anould, Ban-sur-Meurthe, Clefcy, La Croix-aux-Mines, Faize, Mandray, Planfaing, Le Valtin.		
Comps-sur-Artuby	Bargème, La Bastide, Le Bourquet, Brenon, Château-Vieux, Comps-sur-Artuby, La Martre, La Roque-Esclapon, Trigance.	Gérardmer	Gérardmer, Liezey, Xonrupt-Longemer.		
Draguignan	Ampus.	Provencières-sur-Fave	Lusse.		
Fayence	Mons, Broves-Seillans.	Saint-Dié	Ban-de-Laveline, Gemaingoutte, Wisembach.		
Rians	Saint-Julien-le-Montagné, La Verdière.	Senones	Saint-Stail.		
Salernes	Tourtour.				
Tavernes	Artignosc-sur-Verdon, Moissac-Bellevue, Montmeyan, Régusse.				
84 - DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE					
<i>Arrondissement d'Apt.</i>					
Apt	Auribeau, Caseneuve, Gastellet, Gignac, La Bastide-des-Jourdans, Lagarde-d'Apt, Rustrels, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Saturnin-d'Apt, Viens, Villars.	M. Pluvinage (René), président de l'union nationale interprofessionnelle des oléagineux métropolitains, à Saint-Pathus, 77430 Dammarin-en-Goële.	Par arrêté du ministre de l'agriculture et du développement rural en date du 12 février 1974 :		
Bonneux	Buoux, Sivergues.	M. Angrand (Jacques), président de l'association générale des producteurs d'oléagineux, 4, rue du Colombier, 77127 Lieusaint.	Sont nommés membres du conseil d'administration du centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains (Cetiom) :		
Gordes	Liox, Murs.	M. Ledieu (Marc), Courtangis, Vornay, 18130 Dun-sur-Auron.			
Pertuis	Vitrolles.	M. Joffre (Hubert), Montvrial-Diors, 36130 Déols.			
<i>Arrondissement de Carpentras.</i>					
Malaucène	Beaumont-du-Ventoux, Brantes, Malaucène, Saint-Léger-du-Ventoux, Savoillan.	M. Hue (René), ferme de Bouviers, Guyancourt, 78000 Versailles.			
Mormoiron	Bedouin.	M. Hamelin (Robert), Rasgnon, 18140 Chaumoux-Marcilly.			
Sault	Aurel, Monieux, Saint-Christol, Saint-Trinit, Sault.				
87 - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE					
<i>Arrondissement de Limoges.</i>					
Châteauneuf-la-Forêt	Saint-Gilles-les-Forêts, Surdoux, Sussac.	M. Geoffray (Philippe), président de la fédération française des coopératives de stockage d'oléagineux, à Chaleins, 01950 Villeneuve.			
Eymoutiers	Augne, Beaumont-du-Lac, Cheissoux, Dompes, Eymoutiers, Nedde, Peyrat-le-Château, Remnat, Saint-Amand-le-Petit, Saint-Anne-Saint-Priest, Saint-Julien-le-Petit.	M. Gaudinat (Jacques), président de l'union départementale des coopératives de céréales, 65, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 18000 Bourges.			
<i>Arrondissement de Limoges.</i>					
<i>En qualité de représentant des huileries artisanales.</i>					
M. Gisbert (Jean), secrétaire général de la fédération nationale des huileries métropolitaines et industries dérivées, 10, rue de la Paix, 75002 Paris.					